



RAPPORT ANNUEL 2016



Service Public d'élimination des déchets

Laval Agglomération
Direction de l'Environnement, de la Mobilité et du Cadre de Vie

Sommaire

4 Synthèse

Collecte des ordures ménagères résiduelles.....	4
Collecte sélective.....	5
Collecte en déchetteries et espaces tris.....	5
Indicateurs financiers.....	6
Les actions menées en 2016	7

12 Indicateurs techniques

Moyens opérationnels au 31/12/2016 et compétences.....	12
Territoire et organisation.....	16
Les différents modes de collecte sur le territoire de L.A	18
LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES.....	19
LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS RECYCLABLES.....	22
LES DECHETTERIES.....	31
LES COLLECTES PONCTUELLES DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS	45
LES AUTRES COLLECTES DE DECHETS.....	47
Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers.....	50

53 Indicateurs financiers

Le fonctionnement du service.....	53
LES CHARGES.....	53
LES RECETTES.....	55
ELEMENTS D'INFORMATION SUR LA FICALITE.....	56
Les investissements.....	60
Les coûts.....	61
LE COUT DES PRESTATIONS.....	61
LES COUTS CALCULES AVEC COMPTACOUTS DE 2013 A 2015.....	65

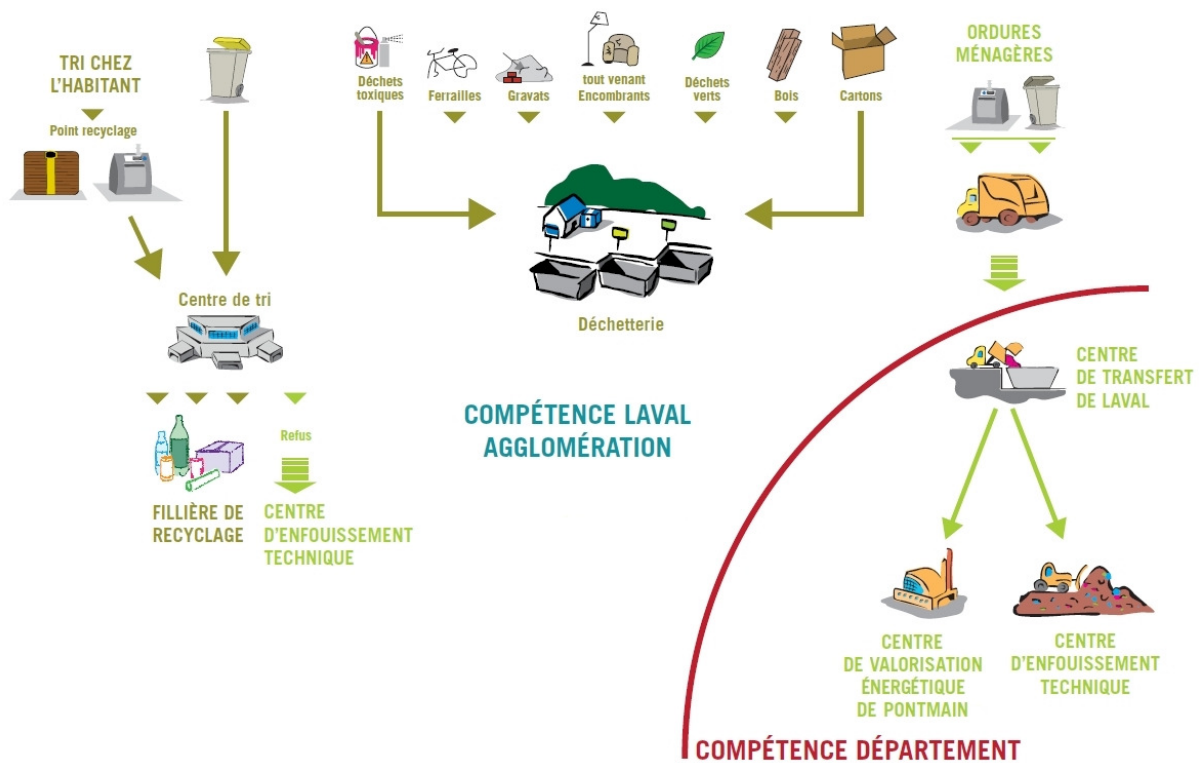
66 Annexes

Cadre législatif et délibérations.....	68
Communication et Actions de prévention.....	70

Synthèse

Le service public d'élimination des "déchets ménagers" comprend la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères.

La compétence "traitement des ordures ménagères" a été transférée au département le 1^{er} janvier 2003.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La quantité totale d'ordures ménagères est de : **18 627 tonnes** soit une moyenne de **195 kg/hab./an** à comparer à la moyenne départementale de **176 kg/hab./an**.

Les tonnages baissent en 2016 : - 1,76 % par rapport à 2015 (-24,90 % depuis 2010, dernière année avant le changement d'organisation de collecte). La diminution a été importante au dernier trimestre de l'année (-350 tonnes par rapport au 4^{ème} trimestre 2015). Cette tendance semble se confirmer sur les premiers mois de 2017.

COLLECTE SÉLECTIVE

L'ensemble du territoire est collecté soit en porte à porte, soit en apport volontaire dans des conteneurs enterrés ou aériens de proximité. La collecte sélective est assurée par deux entreprises privées attributaires par appel d'offres. La collecte des multimatériaux progresse légèrement sur le territoire de Laval Agglomération (+ 0,54 %). Les tonnages de verre, dont la collecte est toujours en apport volontaire, ont connu une belle hausse de 2,70 % (31,19 kg/hab./an). Les recettes de vente de matériaux augmentent également (+30,9 %). Les cours de revente sont en hausse (papier, cartons, aluminium). De plus, un important tonnage de collecte de 2015 a été trié en 2016 par l'entreprise Séché. Ces tonnes ont « gonflé » les tonnages 2016.

Les tonnages de la collecte sélective ont augmenté de 54,65 % par rapport à 2010 et représentent 94,95 kg/hab./an.

COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET ESPACES TRIS

8 déchetteries sont à la disposition des habitants de Laval Agglomération.

Des prestations ponctuelles de collecte sont également organisées sur 6 communes pour les déchets verts et sur 3 communes pour les encombrants.

La fréquentation globale des déchetteries est en hausse de 4,15 % malgré une baisse sur Entrammes (-12 %) et Montigné (-4%).

Le nombre de rotations remonte légèrement par rapport à 2015 (+0,48%). Le compactage des bennes contribue à cette stabilité.

Tous les tonnages de déchets sont en augmentation à l'exception des encombrants (- 20 %) et des gravats qui stagnent. La mise en place d'une benne meubles sur la déchetterie de Saint-Berthevin a contribué à cette baisse des encombrants ainsi que les dépôts dans les caissons EMMAÛS (hausse de 44,53%).

En 2016, la quantité de déchets à la charge de la collectivité, collectée en déchetterie et par prestations ponctuelles, est de : **23 836 tonnes soit une hausse de 6,65 % par rapport à 2015.**

Le total des déchets produits par les habitants et collectés au travers des différents dispositifs est de : 53 249 tonnes en 2016 soit : 556 kg/hab./an, contre 540 kg/hab./an en 2015.

INDICATEURS FINANCIERS

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente la principale ressource du secteur "déchets". Elle s'est élevée à 6 852 164 € pour l'année 2016 (+ 3 % par rapport à 2015).

Le taux unique est resté à 7,40 % (7,87 % en 2013) sur l'ensemble de l'agglomération. Le taux a été voté à la baisse pour 2017, soit 7,18 %.

La redevance spéciale, appliquée aux administrations s'élève à 349 703 € dans le Compte Administratif 2016.

Les aides Eco-Emballages, Eco-Folio et garanties de reprise des industriels perçues pour les matériaux à recycler sont de 1 856 604 €.

Les aides relatives aux déchetteries (Eco-Mobilier, OCAD3E) et les reventes de matériaux (ferraille, piles, batteries) représentent 168 270 €.

La redevance 2016 pour les professionnels en déchetterie est de 31 094 €.

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

60,65 % de prestations de services (62,85 % en 2015), 26,43 % de personnel (27,69 % en 2015). La communication représente 2,30 % (0,49 % en 2015), hausse liée à la campagne sur l'extension des consignes de tri.

En 2016, les principales dépenses d'investissement concernent l'acquisition et les travaux de conteneurs enterrés (637 072 €), l'acquisition d'une benne à ordures ménagères de 7 M³, d'un fourgon pour l'équipe technique, les grosses réparations de bennes à ordures ménagères (239 290 €), les travaux divers dans les déchetteries (50 443 €) et le remboursement de la dette (227 600 €).

Les autres dépenses sont :

Acquisitions de bacs OM et collecte sélective, acquisition diverses (conteneurs et panneaux déchetteries, Mastertent pour les animations,...).

Le 17 août 2015, La loi de Transition énergétique a succédé au Grenelle de L'Environnement. Les résultats de l'année 2016 sont encourageants :

- **OBJECTIF N°1 :** baisser de 10% la production d'ordures ménagères résiduelles (hors déchetteries) d'ici 2020. Avec -12,25 %, nous sommes sur la bonne voie pour la diminution de 10% des déchets ménagers et assimilés (DMA). Le dernier effort représente environ 4 kg par habitant.
- **OBJECTIF N°2 :** augmenter le taux de recyclage fixé à 55 % en 2020. Nous avons progressé de 2% pour cet objectif N°2 de 55% de déchets valorisés. Avec un résultat de 45,8% nous sommes encore à près de 10 points de l'objectif.
- **OBJECTIF N°3 :** L'objectif N°3 de réduction de 30% de l'enfouissement et l'incinération sera le plus difficile à atteindre car, bien que les OM aient diminué de 300 tonnes, il nous faut encore éviter 6.517 tonnes de déchets enfouis ou incinérés. Les nouvelles bennes "meubles" pourront certainement y contribuer.

Grâce à la mobilisation maintenue des administrés et des équipes de Laval Agglomération, les résultats de Laval Agglomération sont une nouvelle fois encourageants par rapport aux objectifs ambitieux fixés par la Loi de Transition Énergétique.

LES ACTIONS MENÉES EN 2016

Enjeu majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des déchets sur le territoire de Laval Agglo est promue et soutenue par l'équipe de 5 animateurs du Service Prévention et valorisation des déchets qui agissent au quotidien pour sensibiliser, informer les différents publics du territoire.

L'année 2016 a été marquée par la mise en oeuvre de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire. Depuis le 15 septembre, tous les emballages plastiques et tous les papiers sont collectés dans les bacs jaunes, en porte à porte ou apport volontaire.

Les animateurs ont soutenu, sur le terrain, au plus proche des administrés, la campagne de communication "**La tri attitude, c'est la bonne habitude**".



Les animateurs sont allés au devant des administrés pour les inviter à répondre à l'enquête préalable menée au printemps 2016. 150 questionnaires ont ainsi été qualifiés.

Puis à partir de septembre, les actions de communication ont été concentrées sur l'information sur les nouvelles consignes de tri avec organisation de porte à porte, animation de stand dans les centres commerciaux et événements tels que « Changé Ô Jardin ».

La mobilisation a été complète avec une information, sur leurs lieux de travail, des personnels de Laval Agglomération et ses structures associées.

Auprès des enfants, l'équipe de 5 animateurs intervient sur les temps pédagogiques avec les enseignants, pendant les TAP/NAP et dans les centres de loisirs. Les maisons de retraites, les associations d'insertion, les maisons de quartiers sont aussi des publics recherchés.

L'équipe s'attache à sensibiliser les différents publics aux enjeux du tri et de la lutte contre le gaspillage alimentaire pour la préservation de notre planète.

En 2016, 113 interventions pédagogiques ont été organisées dans 9 établissements différents, ainsi que 115 séances de TAP/NAP pour 1030 enfants. Les animateurs ont également sensibilisé près de 100 enfants en centres de loisirs et près de 100 adultes en maisons de retraite, lycées ou associations.

Dans le cadre du programme pluriannuel de prévention des déchets, Laval Agglo a été présente lors de manifestations grand public. L'équipe assure également la sensibilisation des acteurs lors d'événements tels que Laval Virtual, Les 3 Eléphants, Expo-sciences, Rendez-vous aux Jardins, la Fête du jeu....

Dans ce programme de prévention sont également organisés : la promotion du ré-emploi en partenariat avec Emmaüs, des chantiers argent de poche, la mise en place de composteurs collectifs, la distribution de compost et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- ▶ Collecte des papiers de bureau dans tous les sites administratifs de Laval Agglomération par l'association d'insertion Alternatri : 7,22 tonnes en 2016.
- ▶ Collecte de 162,6 tonnes de cartons des commerçants du centre ville de Laval (+ 5%).
- ▶ 2 distributions de compost en déchetteries en mars et octobre, soit un total de 202,3 tonnes mises à disposition des administrés.
- ▶ 1 distribution de compost lors de la manifestation « Changé Ô Jardin » d'octobre.
- ▶ 61 prestations de broyage des déchets verts par l'entreprise d'insertion GENIE, dans 7 déchetteries, avec reprise possible par les usagers.
- ▶ 5 animations paillage / compostage / broyage, soit près de 400 personnes sensibilisées sur cette thématique.
- ▶ Diffusion de STOP PUB, avec un taux de boîtes aux lettres équipées de 23% en 2016, dont 30,45 % pour la ville de Laval (source La Poste).
- ▶ Soutien à l'acquisition de composteurs individuels à hauteur de 25 € (123 composteurs en 2016).
- ▶ Stand d'information sur la bonne gestion des D3E, quartier St Nicolas à Laval (19, 20 et 21 avril 2016).

- ▶ 1 collecte de déchets spécifiques avec ECO DDS sur le parking de St Berthevin (8 octobre 2016).
- ▶ Retrait de 3 conteneurs à huiles de vidange sur les quartiers lavallois (réorientation vers les déchetteries).
- ▶ 1^{ère} collecte de vieux pneus auprès des agriculteurs en partenariat avec le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture (30-31 mars et 1^{er} avril : 124 tonnes collectées).
- ▶ Visite du centre de tri des textile du Relais Bretagne, organisée le 22 novembre pour les agents du service Prévention, valorisation des déchets avec les gardiens de déchetteries et le 23 novembre pour les élus.
- ▶ 95 tonnes de textiles collectées (+20%) dans les déchetteries du territoire par deux associations : Le Relais et la Croix Rouge.
- ▶ 2 animations de promotion du ré-emploi ont été assurées, en collaboration avec EMMAÛS, sur les déchetteries de Saint Berthevin (le 9 avril) et de L'Huisserie (le 19 novembre).
- ▶ 92,6 tonnes d'objets collectées dans les caissons réemploi d'Emmaüs en déchetteries pour revalorisation, soit 44,5 % d'augmentation. Mise en place d'un chantier Argent de Poche avec le concours du CUCS de Laval Agglomération pour l'amélioration de la signalétique du conteneur Emmaüs de la déchetterie de Bonchamp.
- ▶ Ouverture de deux sites de compostage collectif pour établissements de restauration collective : restauration scolaire d'Argentré et Foyer des jeunes travailleurs (Coubertin) à Laval.
- ▶ Démarche sur plusieurs mois, en partenariat avec la commune de L'Huisserie et les directeurs des deux établissements scolaires, sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Deux animations ont été assurées par Synergie et des pesées en coulisses et à la vue de tous assurées par un agent du Service Prévention valorisation des déchets.
- ▶ Lors de la semaine du développement durable, en juin, de nombreuses animations ont été proposées : 2 visites du centre de tri de Siché, un spectacle de sensibilisation des enfants au tri (619 enfants), stand à la Fête du jeu pour la sensibilisation au tri des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire (en partenariat avec Synergie), exposition "les déchets de la maison" et spectacle "Maitre trieur sauveteur" au bois de l'Huisserie.

- ▶ La semaine européenne de réduction des déchets a été l'occasion de proposer l'exposition "Bon appétit" et le jeu "assiette insolente" au CCSTI, la pesée des repas et une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des 3 foyers de jeunes travailleurs

Si Laval Agglomération est attentive au rôle économique et environnemental de l'activité de collecte des déchets, **elle n'en oublie pas la part sociale**. Ainsi, plusieurs activités sont assurées directement ou en partenariat avec des structures d'insertion :

Le broyage des déchets verts est effectué par Génie,

La collecte des cartons des commerçants en centre ville de Laval est assurée par Alternatri53,

La fabrication des composteurs collectifs est confiée à l'association "Bois Debout",

Les médiateurs du GLEAM agissent lors des informations sur la mise en service des conteneurs enterrés, sensibilisent dans les déchetteries, participent à la distribution de compost,

Les membres d'Alternatri53 collectent, tous les mois, les papiers de bureau dans les locaux de Laval Agglomération.

Laval Agglomération a consacré, pour ces prestations spécifiques, un budget de 102 000 euros en 2016 et pérennise ces actions en 2017.

Indicateurs techniques

Moyens Opérationnels au 31/12/2016 et compétences mises en oeuvre

Les missions des services Prévention et Valorisation des Déchets et Collecte des Déchets et Déchetteries sont variées et nécessitent, pour leur mise en oeuvre, les compétences spécifiques de **50 agents** titulaires, 10 agents temporaires et, occasionnellement, des agents intérimaires et saisonniers en fonction des besoins (remplacements maladie, rattrapage jours fériés ...).

Ainsi, pour la collecte des 15 539 tonnes d'ordures ménagères en porte à porte, **19 chauffeurs et rippeurs** sont encadrés par 2 chefs d'équipe et un responsable référent en charge de la coordination, de l'organisation des plannings (formation, congés, maladie) et l'entretien au quotidien de la flotte de 10 camions bennes. **Le nombre de circuits de collecte est de 53.** Par rapport à 2015, le kilométrage parcouru par les véhicules de collecte est en baisse de 35 862 km avec un total de **107 590 km.**

2 agents ont pour mission d'assurer l'accueil téléphonique et recueillir les demandes de dotations, de réparation ou de remplacement des bacs. Pour la mise en oeuvre de la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des multimatériaux valorisables, **1 976 interventions sur les bacs ont été nécessaires** en 2016 (**réparations ou changements**). La flotte de bacs roulants est constituée à fin 2016, de près de **63 000 produits.** Un outil de suivi et d'enregistrement des requêtes des usagers a été mis en place afin d'améliorer l'efficacité du service.

Une équipe technique, composée de 4 agents, assure les livraisons, les réparations, le nettoyage ainsi que le compactage de bennes de déchets. Ils entretiennent également les **166 points d'apport volontaire aériens** encore présents sur l'ensemble du territoire ainsi que les bennes à déchets verts de quartier lors de leur mise à disposition de la population.

Afin de collecter au plus près des habitations dans les campagnes, **342 points de regroupement** font l'objet d'un suivi avec mise en place de plate-forme béton autant que de besoin.

Le service collecte a également 2 agents « polyvalents » qui assurent des missions diverses en soutien aux équipes constituées (travail à l'atelier, collecte des déchets, gardiennage déchetteries ...).

L'enlèvement des dépôts illicites à proximité des conteneurs enterrés a nécessité de travailler en partenariat avec la Police Municipale, les ambassadeurs de tri ainsi que différents intervenants dans les quartiers.

A noter également, la présence d'une équipe de 20 volontaires d'Unis-Cité Laval le 17 octobre au foirail pour ranger des bacs ainsi que 5 volontaires durant 7 jours (18 au 27 octobre) pour réparer des points d'apport volontaire en bois.

Le service collecte a aussi eu recours aux agents du GLEAM en soutien à l'accueil téléphonique.

Le camion compacteur acquis en 2014 permet à la collectivité de :

- compacter les bennes en déchetteries
- intervenir pour les enlèvements de déchets en urgence,
- optimiser les déplacements lors des enlèvements de bacs suite à la pose de conteneurs enterrés.



Un effort particulier a été porté sur la propreté des sites de regroupement de bacs souvent repérés comme sales et sur l'enlèvement des dépôts sauvages : les passages de l'équipe technique ont été renforcés.

L'agent en charge du bon fonctionnement des 8 déchetteries gère les plannings de 7 personnes, assure le suivi des prestataires de collecte et traitement :
478 312 usagers (+ 4,15%) ont ainsi pu bénéficier d'un service de proximité de qualité.

L'accueil des professionnels en déchetterie, opérationnel depuis septembre 2012, demande l'enregistrement, la signature d'un contrat et la facturation en fonction des dépôts réels.

La personne en charge de la gestion de la redevance spéciale et de la TEOM assure également cette mission. Fin 2016, 221 entreprises ont contractualisé et disposent de 411 badges d'accès. 22 entreprises représentent 63 % des montants facturés.

En 2016, les déchetteries ont été équipées d'un dispositif de vidéo-protection (opérationnel le 12 mai) afin de surveiller les lieux : aucun vol n'a été constaté depuis et l'outil sécurise les agents en place.

Une démarche de prévention des TMS avec propositions des solutions et plans de formation sur le secteur de la propreté urbaine et la collecte des déchets a été initiée en milieu d'année avec une forte implication des équipes dans le diagnostic et ses suites. Le ciblage défini :

- pour la collecte (ramassage des encombrants/collecte des ordures ménagère/gestion des bacs (stockage, préparation et livraison)),
- pour les déchetteries (manipulation et stockage des DEEE, équipements et sécurisation des bennes, utilisation du compacteur, aménagement des ateliers, projet de la nouvelle déchetterie,etc..).

Laval Agglomération a également mandaté le cabinet d'études Environnement et Solutions pour une mission d'optimisation du schéma de gestion des déchets sur son territoire.

Dans le cadre du programme pluriannuel, **18 nouveaux sites de conteneurs enterrés** (ordures ménagères, multimatériaux et verre) ont été mis en service. Les travaux importants de génie civil et la coordination avec tous les acteurs impliqués nécessitent deux agents à temps plein pour la maîtrise d'ouvrage et l'entretien des 125 sites en service.

La mise en œuvre de l'extension des consignes de tri a été accompagnée d'une importante campagne de communication : « Trions mieux, vivons mieux » qui a mobilisé l'équipe des 5 animateurs du service Prévention et Valorisation (enquête préalable, organisation de porte à porte, animations de stand, sensibilisation des différents publics, etc...).

Les animateurs développent la sensibilisation dans les écoles, auprès des bailleurs et des étudiants, des sociétés de nettoyage agissant sur Laval Agglomération, visitent les administrés pour lesquels des erreurs de tri ont été constatées. Les agents animent aussi les visites « Bon plan » du centre de tri SECHE, les stands lors de manifestations locales (Fête du jeu, Forum étudiants, Changé aux Jardins Automne et Printemps, distributions de compost...). Ces agents sont également à pied d'œuvre pour assurer le porte-à-porte d'information des habitants concernés lors de la mise en service des conteneurs enterrés ou de composteurs collectifs, ainsi que pour les visites « systématiques » des communes (28 en 2016) afin de repérer les erreurs de tri. Certaines rues de la ville de Laval font aussi l'objet de contrôles hebdomadaires.

L'organisation de toutes ces missions et le bon suivi des dépenses et recettes nécessitent une équipe administrative en soutien des deux responsables de service, comprenant une personne chargée du budget et des études, un chargé de mission du Plan Local de Prévention des déchets et un secrétariat pour l'organisation interne et la relation avec les administrés (245 réponses aux courriers des administrés et collectivités, 123 remboursements de composteurs individuels, 31 courriers pour information sur les travaux de conteneurs enterrés et leur mise en service).

Répartition de la population

Communes	Population *
AHUILLE	1 848
ARGENTRE	2 717
BONCHAMP	5 829
CHALONS DU MAINE	700
CHANGE	5 470
LA CHAPELLE ANTHENAISE	939
ENTRAMMES	2 231
FORCE	975
LAVAL	50 479
L'HUISSERIE	4 197
LOUVERNE	4 034
LOUVIGNE	1 109
MONTFLOURS	252
MONTIGNE LE BRILLANT	1 262
NUILLE SUR VICOIN	1 260
PARNE SUR ROC	1 292
ST BERTHEVIN	7 331
ST GERMAIN LE FOUILLOUX	1 096
ST JEAN SUR MAYENNE	1 616
SOULGE SUR OUETTE	1 104
TOTAL	95 741

* population municipale INSEE au 1/01/2016

Les ratios en kg par habitant du Rapport Annuel sont désormais calculés avec la population municipale INSEE. Les ratios des années précédentes étaient déterminés à partir de la population totale (avec double compte). Ils ont été recalculés avec la population municipale en vigueur l'année concernée.

Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



20 communes en régie

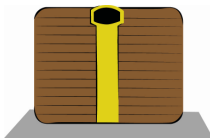


Centres-villes, centres-bourgs, immeubles, nouveaux lotissements

LA COLLECTE EN DECHETTERIE



LA COLLECTE SELECTIVE



LA COLLECTE PONCTUELLE DE DECHETS RECYCLABLES



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Organisation

La collectivité a équipé de bacs tous les foyers non desservis par des conteneurs enterrés ou des bacs de regroupement en campagne. La collecte de ces bacs est réalisée en régie une fois par semaine.

Le programme de déploiement des conteneurs enterrés s'est poursuivi en 2016 avec l'implantation de conteneurs enterrés pour ordures ménagères (et collecte sélective) sur plusieurs sites de Laval (Thévalles : rue Jean de Sèze, Dacterie : rues Dacterie-Picardie et Dacterie-Provence, Tertre : Av. Français Libres, rue de Clairvaux et rue St Benoît, Vignes : rue Calmette et Guérin), ainsi qu'à Changé (rue de la Fuye, rue de la Gasnerie, rue de la Chataigneraie, rue de la Charrie), L'Huisserie (Lotisst La Perrine, Centre-bourg, rue des lilas : impasse des Anémones et rue des Glycines), Montigné (Lotissement Le Coudray) et St Germain Le Fouilloux (rue des Chapelles et rue du Mesnil). Ce programme va continuer en 2017, jusqu'en 2018.

Depuis 2009, 125 sites de conteneurs enterrés ont été mis en service et plus de 26 000 habitants sont concernés par ce mode de collecte pour les ordures ménagères mais aussi pour la collecte sélective du verre et des emballages.

Les conteneurs enterrés sont collectés par une entreprise privée.

Les ordures ménagères sont acheminées au Centre de Transfert géré par le Conseil Départemental de la Mayenne.

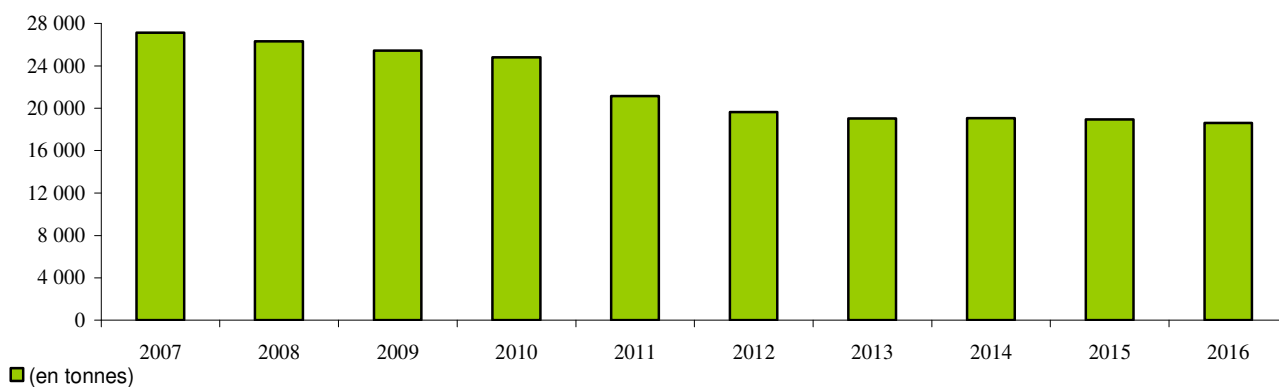
La production d'ordures ménagères résiduelles

Année	Population municipale	Collecte en bacs	Collecte en conteneurs enterrés	TOTAL tonnages	Kg/hab./an
2010	92 999	24 702,400	100,380	24 802,780	267
2011	94 031	20 753,470	403,880	21 157,350	225
2012	94 997	18 633,740	1 011,380	19 645,120	207
2013	95 608	17 356,900	1 691,700	19 048,600	199
2014	95 838	16 938,740	2 140,120	19 078,860	199
2015	95 787	16 414,000	2 547,280	18 961,280	198
2016	95 741	15 539,440	3 087,860	18 627,300	195
Evolution tonnages 2016/2015				-1,76%	
Evolution tonnages 2016/2010				-24,90%	

Pour Laval Agglomération, la production d'ordures ménagères résiduelles s'établit à : **18 627 tonnes soit 195 kg/hab./an**
(la moyenne départementale est de 176 kg/hab./an).

La moyenne nationale était en 2012 de **269 kg/hab./an** de production d'ordures ménagères (source ADEME Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets – données 2012).

L'évolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles



Les tonnages d'ordures ménagères ont fortement baissé depuis 2010 avec la mise en place de la collecte sélective en porte à porte et la réduction de la fréquence

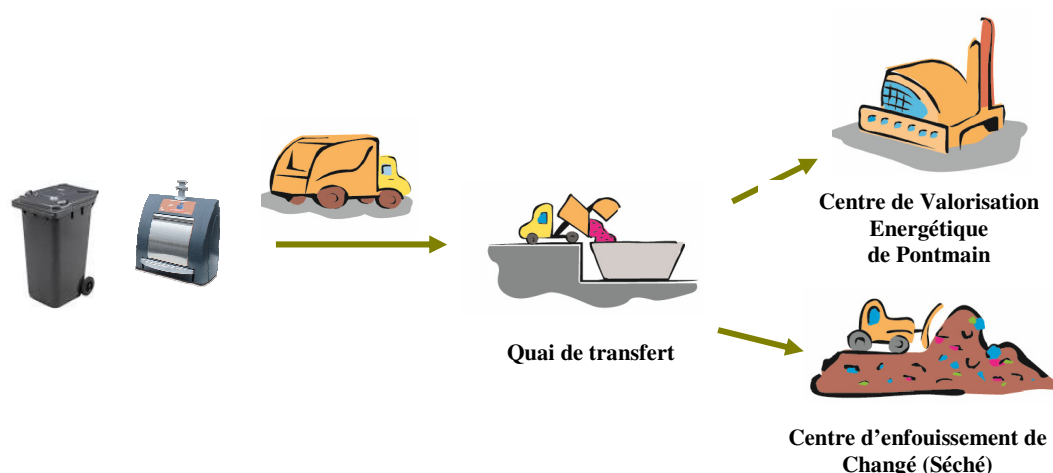
de collecte à une fois par semaine pour toutes les communes (-24,90 %). Alors que depuis 2013 les tonnages stagnaient, le dernier trimestre 2016 a vu une forte baisse du tonnage (-350 tonnes par rapport au 4^{ème} trimestre 2015). Cette diminution coïncide avec la période de mise en œuvre de l'extension des consignes de tri.

Sur l'ensemble de Laval Agglomération, les tonnages d'ordures ménagères baissent en 2016 (-1,76 %).

Le traitement des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Conseil Départemental de la Mayenne exerce la compétence "Traitement des déchets ménagers et assimilés" (délibération prise le 28 juin 2001). La prise en charge des déchets par le département est réalisée dès leur arrivée au quai de transfert. (voir schéma ci-dessous)

LES COMPETENCES (LAVAL AGGLOMERATION / CONSEIL DEPARTEMENTAL)



Depuis avril 2011, toutes les ordures ménagères résiduelles collectées sur Laval Agglomération sont déposées au centre de transfert de Laval. Elles sont ensuite acheminées jusqu'au Centre de Valorisation Energétique de Pontmain ou, si la capacité maximum des fours est atteinte, jusqu'au centre d'enfouissement.

En 2016, 87 % des ordures ménagères de l'agglomération ont été valorisées en énergie soit 16 350 tonnes.

LA COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS RECYCLABLES

Organisation

La collecte sélective est organisée en 2 flux : le flux "verre" et le flux "multimatériaux" qui réunit tous les papiers/cartons, les emballages plastiques et les métaux.

Depuis 2011, les habitants sont dotés de bacs individuels pour la collecte des emballages multimatériaux organisée en porte à porte tous les quinze jours. Les points de regroupement sont également équipés de ces bacs. Au total ce sont près de 30 700 "bacs jaunes" qui sont en service actuellement.

Des points d'apport volontaire "multimatériaux" ont été maintenus, d'autres retirés en accord avec les maires de chaque commune.

La collecte du verre se fait toujours en apport volontaire soit en conteneurs aériens soit en conteneurs enterrés.

Le nombre total de Points d'Apport Volontaire (PAV) aériens est de 166 à fin 2016.

En 2016, le programme d'équipement en conteneurs enterrés pour la collecte sélective s'est poursuivi sur les communes de Changé, L'Huisserie, Montigné, Saint Germain Le Fouilloux et sur Laval (liste des sites page 19). 2 sites de Parné sur Roc ont également été complétés avec des conteneurs multimatériaux supplémentaires (Vert Buisson et Pré Fontaine).

Au total 18 nouveaux sites ont été mis en service en 2016 (couvrant une population de 4 469 habitants supplémentaires).

Les conteneurs enterrés sont de 2 types :

- les conteneurs enterrés "verre" (insonorisés),
- les conteneurs enterrés "multimatériaux" (papiers, cartons, plastiques, métaux).

La maintenance préventive des conteneurs enterrés est assurée par un prestataire privé.

Le nombre de PAV enterrés en service à fin 2016 est de 125 (composés en général d'1 conteneur verre et 1 multimatériaux à l'exception de 2 sites équipés d'ascenseurs enterrés qui ne concernent pas le verre).

Répartition des points d'apport volontaire au 31/12/2016

Communes	Nb de PAV aériens	Nb de PAV enterrés	Points de regroupement bacs
Ahuillé	3		18
Argentré	3	6	24
Bonchamp	12	2	23
Châlons du maine	2		5
Changé	10	21	27
Chapelle Anthenaïse	2	1	11
Entrammes	6	1	15
Forcé	3	1	3
Laval	79	75	36
L'Huisserie	6	6	10
Louverné	8	3	22
Louvigné	2		11
Montflours	1		5
Montigné	3	1	13
Nuillé sur vicoin	4		26
Parné sur Roc	0	2	13
St Berthevin	14		29
St Germain le Fouilloux	2	4	17
St Jean sur Mayenne	4	2	18
Soulgé sur Ouette	2		16
TOTAL	166	125	342

Les marchés de collecte sélective et de tri ont été conclus en 2011 pour une durée de 5 ans et prolongés d'une année à partir d'avril 2016 :

- marché "Collecte des Multimatériaux en porte à porte" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES,
- marché "Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables" attribué à SOCCOIM VEOLIA PROPLETE et qui inclut les prestations de collecte des Conteneurs aériens et des conteneurs enterrés,
- marché "Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES.

L'année 2016 a été marquée par la mise en oeuvre de l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire depuis le 15 septembre.

Deux avenants ont été signés afin d'adapter les conditions des marchés de collecte en porte à porte et de tri aux modifications engendrées par cette extension.

Laval Agglomération bénéficie du **barème E** d' Eco-Emballages depuis le 1^{er} janvier 2011. Ce barème intègre 9 soutiens répondant à des objectifs de performances spécifiques :

1 : Soutien au service de la collecte sélective basé sur les tonnes triées (idem barème D),

2 : Soutien à l'action de sensibilisation auprès du citoyen basé sur les tonnes triées (différence avec le barème D) et la déclaration du nombre d'ambassadeurs,

3 : Soutien au développement durable : contrat d'objectifs –majoration liée aux performances écologiques, économiques et sociales du dispositif,

4 : Soutien à la performance de recyclage basé sur une forte évolution des performances (tonnes triées),

5 : Mesures pour la reprise des matériaux : garantie d'une offre nationale unique soutien aux repreneurs proposant des offres nationales conformes au principe de solidarité ,

6 : Soutiens aux expérimentations sur le dispositif (exemple : test d'extension des consignes du plastiques sur 80 collectivités entre 2011 et 2013),

7 : Soutiens aux autres acteurs de la collecte sélective : aide aux projets pour capter des déchets d'emballages ménagers en dehors des circuits municipaux (ex.: SNCF, RATP, COFIROUTE, campus....),

8 : Soutiens aux autres valorisations hors collecte sélective : performances énergétiques de Pontmain,

9: Soutiens aux actions nationales et génériques : création d'équipes mobiles d'ambassadeurs par Eco-emballages expérimentations sur thèmes spécifiques (habitat collectif, sites touristiques etc...).

Les tonnages de collecte sélective

	Tonnages 2010	Tonnages 2015	Tonnages 2016	2016/2015	2016/2010	Nb kg/hab 2016 *
VERRE						
- en Point d'Apport Volontaire	2 448,560	2 364,185	2 067,710	-12,54%		
- en Conteneurs Enterrés		543,895	918,886	68,95%		
TOTAL VERRE	2 448,560	2 908,080	2 986,596	2,70%	21,97%	31,19
MULTIMATERIAUX :						
- en Point d'Apport Volontaire	3 404,780	634,727	625,679	-1,43%		
- en Conteneurs Enterrés	24,980	616,213	749,501	21,63%		
- en Porte A Porte	0,000	4 820,400	4 729,240	-1,89%		
TOTAL MULTIMATERIAUX	3 429,760	6 071,340	6 104,420	0,54%	77,98%	63,76
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	5 878,320	8 979,420	9 091,016	1,24%	54,65%	94,95

* population municipale INSEE au 1/01/2016 : 95 741 habitants

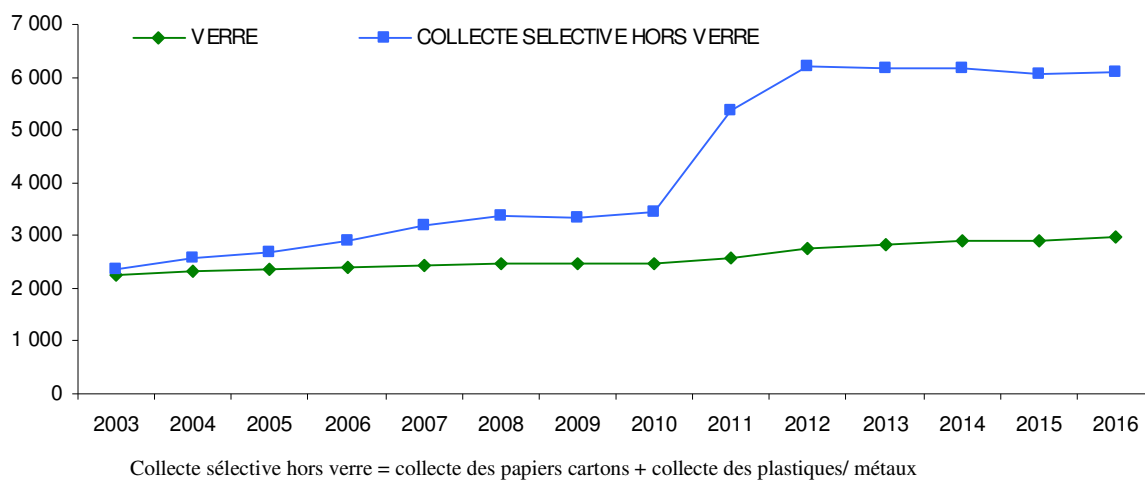
Le tonnage de verre est en progression (+ 2,70 %). Le ratio de verre est désormais de **31,19 kg/hab/an**.

La collecte des multimatériaux progresse légèrement (+ 0,54 %) après avoir connu une forte hausse et représente 63,76 kg/hab/an d'emballages.

On constate que la collecte en PAV enterrés a fortement augmenté au détriment de la collecte en PAV aériens et en bacs. La collecte en porte à porte diminue car dans certains secteurs les bacs ont été remplacés par des conteneurs enterrés.

Le tonnage global de collecte sélective est en hausse (+ 1.24 %).

Historique des tonnages de la collecte sélective



Le traitement des déchets recyclables

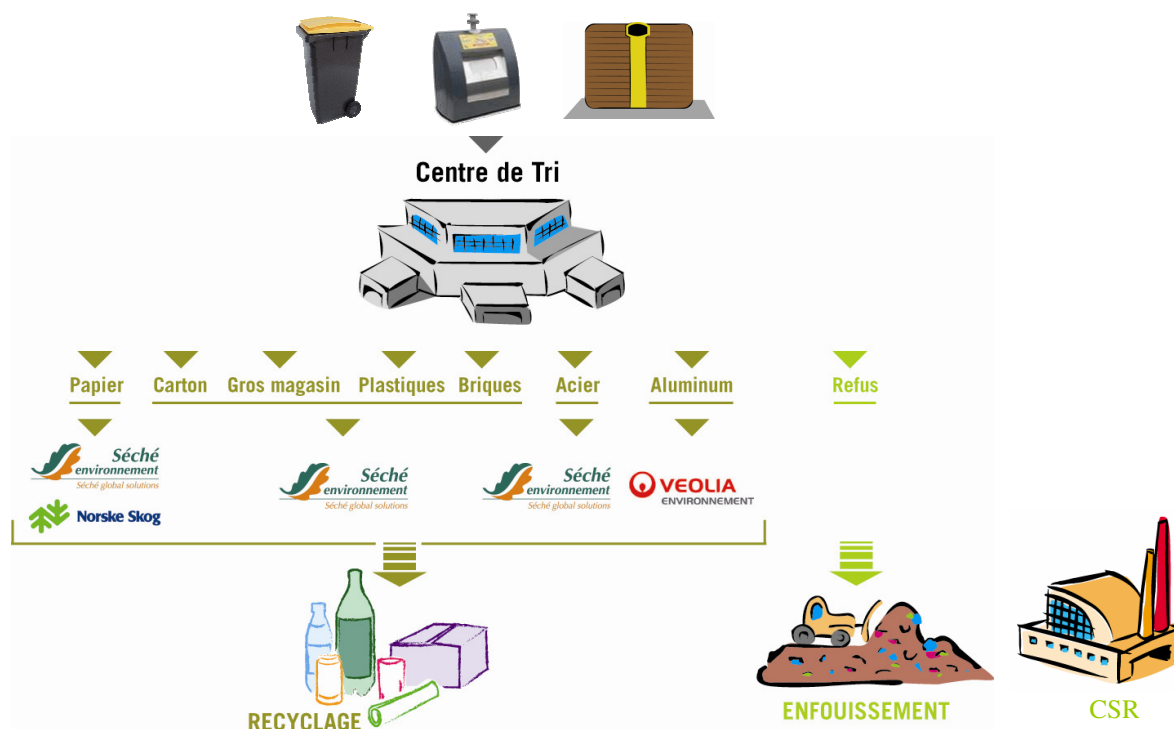
Tous les déchets recyclables collectés sur Laval Agglomération sont dirigés vers le centre de tri Séché situé à Changé. Ce centre, mécanisé en 2011, a été détruit lors d'un incendie en mai 2014.

Le nouveau centre de tri de Changé, qui a ouvert en octobre 2015, a été conçu en tenant compte de l'extension des consignes de tri et peut ainsi trier les nouvelles résines issues des collectes.

Le "point 0" (arrêt du tri à une date précise pour faire le bilan des stocks) réalisé tous les ans en fin d'année a été effectué en décembre 2016. Cette procédure permet de connaître les stocks amonts exacts pour chacune des collectivités clientes du centre de tri. Il restait 125 tonnes de déchets de Laval Agglomération à trier à cette date, ils seront triés sur 2017.

Chaque trimestre, des sondages sont effectués afin de déterminer la composition des conteneurs, (18 sondages réalisés en 2016 – norme AFNOR de caractérisation).

Le traitement des conteneurs multimatériaux



Les refus de tri, qui partaient en enfouissement, sont valorisés en CSR (Combustible Solide de Récupération) depuis le 1^{er} juillet 2016.

Les filières de recyclage sont françaises (papeteries, régénérateurs et usines situés sur le territoire).

Tonnes produites jusqu'au point « 0 »

	Tonnage 2010	Contenu %	Tonnage 2015	Contenu %	Tonnage 2016	Contenu %	Evolution 2016/2015	Evolution 2016/2010
Papiers	2 310,744	67,91%	2 385,985	44,76%	2 972,171	43,97%	24,57%	28,62%
Cartons	376,245	11,06%	1 092,143	20,49%	1 354,147	20,03%	23,99%	259,91%
Gros de magasin*			389,590	7,31%	199,826	2,96%	-48,71%	
Acier	95,559	2,81%	154,771	2,90%	267,813	3,96%	73,04%	180,26%
Aluminium	6,122	0,18%	10,048	0,19%	28,350	0,42%	182,15%	363,08%
Plastiques	330,247	9,71%	337,526	6,33%	581,249	8,60%	72,21%	76,00%
Briques	81,604	2,40%	81,428	1,53%	126,798	1,88%	55,72%	55,38%
Refus	202,256	5,94%	836,682	15,70%	945,636	13,99%	13,02%	367,54%
Film			42,703	0,80%	283,216	4,19%	563,22%	
Total tonnage issu de la chaîne de tri	3 402,777	100,00%	5 330,876	100,00%	6 759,206	100,00%	26,79%	98,64%
tonnage collecté sur l'année	3 429,760		6 071,340		6 104,420			
dont stock non trié			814,826		125,379			

* le "gros de magasin » est constitué de papiers (enveloppes kraft, papier de qualité inférieure) qui n'intègrent pas la catégorie 1.11 (catégorie reprise par les papetiers).

Les tonnages collectés et triés après le « point 0 » sont pris en compte dans le bilan mensuel de tri du mois de janvier suivant.

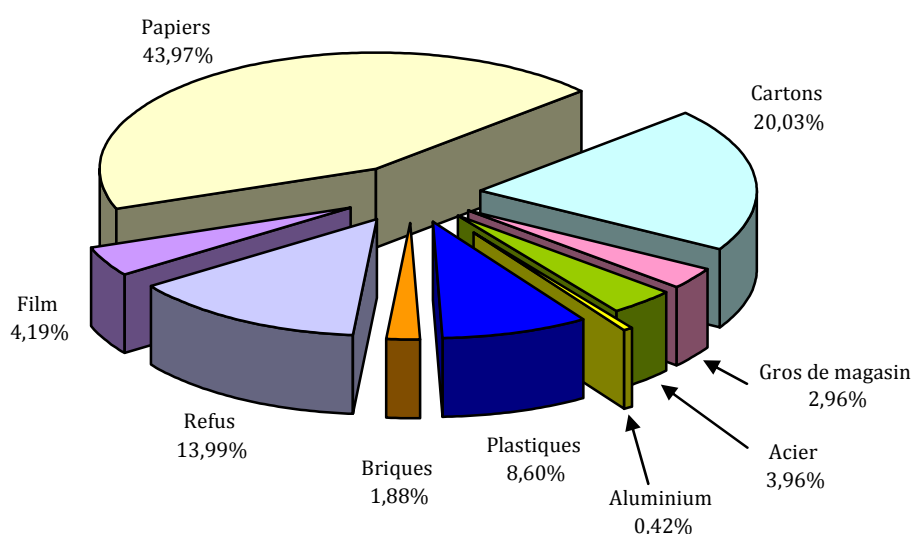
Le tonnage trié dans l'année correspond à la collecte de l'année jusqu'au point 0 à laquelle il faut ajouter le stock non trié de l'année précédente et déduire le stock restant à trier au 31/12.

A ce tonnage il faut appliquer le taux de freinte (perte) du centre de tri : en 2016 il a été de 1,27 % des tonnages passés sur la chaîne de tri (1,65 % en 2015).

Depuis 2010 on constate une modification de composition de la collecte sélective : le taux de papier est en diminution (44 % contre 68 % en 2010, effet de la dématérialisation des documents, autocollant « Stop Pub »), le taux de plastiques baisse aussi (allègement des emballages). A l'inverse le taux de cartons a presque doublé et le taux de refus a fortement augmenté également.

La simplification du geste de tri pour les habitants (tous les papiers et tous les emballages se trient) devrait permettre de diminuer le taux de refus en conséquence (détournement vers les nouvelles filières).

COMPOSITION DES CONTENEURS MULTIMATERIAUX 2016



LES CONTENEURS VERRE

Le verre n'est pas trié. Il est stocké et chargé par le Centre de Tri pour envoi au repreneur.

	2010	2015	2016	Evolution 2016/2015	Evolution 2016/2010
Quantité collectée (tonnes)	2 448,560	2 908,080	2 986,596	2,70%	21,97%

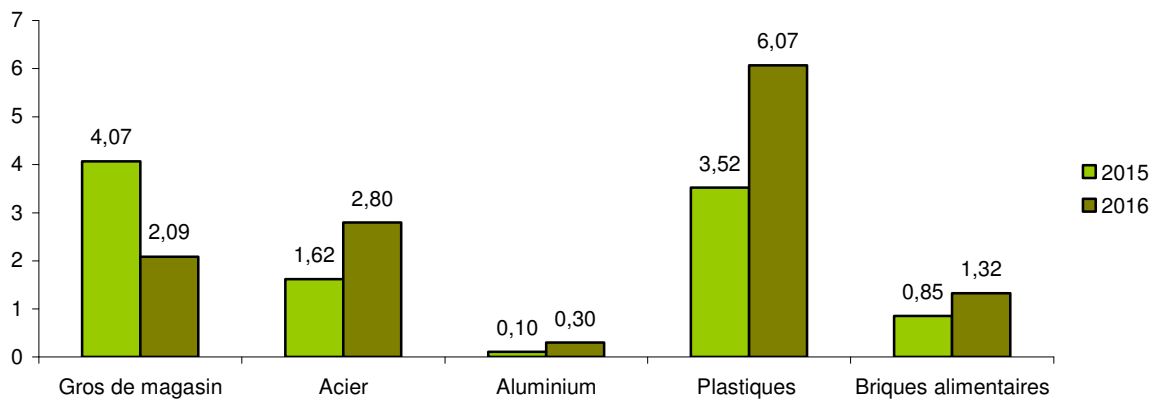
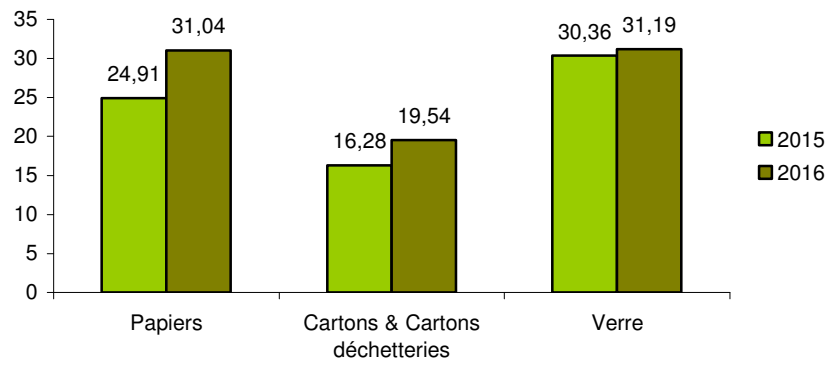
BILAN DU RECYCLAGE

	Tonnage 2010	Kg/hab	Tonnage 2015	Kg/hab	Tonnage 2016	Kg/hab	Evolution ratio 2016/2015	Evolution ratio 2016/2010
Papiers	2 310,74	24,85	2 385,985	24,91	2 972,171	31,04	24,63%	24,94%
Cartons	376,245	4,05	1 092,143	11,40	1 354,147	14,14	24,05%	249,60%
Cartons déchetteries	366,490	3,94	467,050	4,88	516,200	5,39	10,58%	36,82%
Gros de magasin			389,590	4,07	199,826	2,09	-48,68%	
Acier	95,559	1,03	154,771	1,62	267,813	2,80	73,12%	172,23%
Aluminium	6,122	0,07	10,048	0,10	28,350	0,30	182,28%	349,82%
Plastiques	330,247	3,55	337,526	3,52	581,249	6,07	72,29%	70,96%
Briques alimentaires	81,604	0,88	81,428	0,85	126,798	1,32	55,79%	50,93%
Verre	2 527,100	27,17	2 908,080	30,36	2 986,596	31,19	2,75%	14,80%
TOTAL	6 094,111	65,53	7 826,621	81,71	9 033,150	94,35	15,47%	43,98%

* population municipale INSEE au 1/01/2016 : 95 741 habitants

La forte hausse des performances 2016 par rapport à 2015 est en partie liée aux tonnes stockées par le centre de tri en décembre 2015 : en raison de retard pris à l'ouverture de la nouvelle structure de tri, 815 tonnes de déchets n'avaient pas pu être triées en 2015 et ont donc été triées sur 2016.

EVOLUTION DES PERFORMANCES EN KG PAR HABITANT



LES DECHETTERIES

Organisation

Les déchetteries sont des espaces soumis à déclaration (excepté Entrammes) et gardiennés, où les particuliers peuvent apporter les déchets non acceptés dans la collecte des ordures ménagères du fait de leur nature ou de leur volume. Plusieurs bennes sont installées, chaque benne correspondant à une nature de déchets (déchets verts, bois, encombrants ou meubles, tout venant, cartons, gravats, ferrailles). Les déchets toxiques, les déchets électriques et électroniques sont stockés à part, dans des caissons fermés interdits au public. Le gardien est chargé de leur classement, du tri et de la gestion des enlèvements.



Laval Agglomération possède 8 structures d'accueil des déchets (7 déchetteries complètes et 1 déchetterie "simplifiée" à Entrammes, qui n'accepte que les déchets verts et les encombrants).

Depuis juillet 2016 la déchetterie de Saint Berthevin est, comme celle de Laval, équipée d'une benne « meubles » gérée par l'éco-organisme Eco-Mobilier qui prend en charge les rotations et le traitement en totalité. La collectivité perçoit des soutiens au titre de l'éco-contribution appliquée sur les ventes de meubles. La déchetterie n'a plus de benne encombrants depuis cette date.

Le même système a été mis en place pour les déchets toxiques des particuliers sur toutes les déchetteries de l'agglomération par l'intermédiaire de l'éco-organisme ECO-DDS : une grande partie des déchets toxiques part dans cette filière. Un soutien est reversé à la collectivité dans le cadre de l'éco-contribution.

Depuis septembre 2012, les déchetteries acceptent les déchets des professionnels ayant souscrit un contrat avec la collectivité. Cette prestation est payante. L'accueil des professionnels en déchetterie est ainsi homogène sur l'ensemble du département de la Mayenne.

Le marché de collecte et traitement des déchets ménagers issus des déchetteries et des bennes de quartiers, renouvelé en octobre 2014 pour une durée de 4 ans, intègre les nouvelles REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) concernant les meubles (ECO-MOBILIER) et les déchets toxiques (ECO-DDS).

Les prestations de ce marché sont réparties en 4 lots :

- lot n° 1 : Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés hors déchets toxiques
- lot n° 2 : Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets verts, déchets toxiques et ferrailles
- lot n° 3 : Traitement des déchets verts
- lot n° 4 : Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante

Le lot 1 a été attribué à SECHE TRANSPORTS, le lot 2 à SECHE ECO-INDUSTRIES, le lot 3 à la société E.V.A et le lot n° 4 à TRIADIS (groupe SECHE).

La ferraille, les piles et les batteries sont revendues : le nouveau contrat de revente de la ferraille a été attribué à la société Passenaud avec un prix plancher de 70 € la tonne (140 € dans l'ancien contrat). Le prix de revente est revu chaque mois en fonction de l'évolution des cours.

Les piles et les batteries sont reprises dans le cadre du lot 4 du marché en échange d'un reversement de 99,80 € la tonne.

Pour les déchets électroniques, c'est un éco-organisme, ECOLOGIC, qui se charge d'assurer la collecte et le traitement des DEEE par le biais de prestataires. La collectivité a adhéré à la filière et a signé une convention avec l'organisme coordonnateur OCAD3E. (voir schéma ci-dessous).

Laval Agglomération perçoit une compensation financière trimestrielle calculée sur les tonnages collectés.

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DEEE

Répartition des rôles



GEM : Gros ElectroMénager - PAM : Petit Appareil Ménager - HF : Hors Froid - F : Froid

MODE DE GARDIENNAGE

Déchetteries	Mode de gardiennage
BONCHAMP	Régie
ENTRAMMES	Régie
L' HUISSERIE	Commune
LAVAL	Régie
LOUVERNE	Régie
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	Régie
MONTIGNE/AHUILLE	Régie
SAINT-BERTHEVIN	Régie

HORAIRES DES DECHETTERIES

LIEU		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MONTIGNÉ route d'Ahuillé	ETE	14h-17h30		9h30-12h	9h30-12h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	
	HIVER	14h-17h		9h30-12h	9h30-12h	14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	
LOUVIGNÉ route d'Argentré	ETE	9h30-12h		14h-18h	14h-18h	9h30-12h	9h-12h 14h-18h	
	HIVER	9h30-12h		14h-17h30	14h-17h	9h30-12h	9h-12h 14h-17h30	
BONCHAMP route de Louverné	ETE	14h-18h	9h – 12h 14h - 18h	14h-18h		9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	
	HIVER	14h-17h30	9h – 12h 14h - 17h	14h-17h30		9h – 12h 14h - 17h30	9h – 12h 14h - 17h30	
ENTRAMMES ateliers municipaux	ETE	14h - 17h30		14h - 17h30			9h-12h 14h-18h	
	HIVER	14h - 17h		14h - 17h			9h – 12h 14h - 17h	
LAVAL zone des Touches	ETE	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h
	HIVER	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h
LOUVERNÉ route de la Chapelle Anthenaïse	ETE	9h-12h		9h – 12h 13h30 - 18h	9h – 12h 13h30 - 18h	9h-12h	9h – 12h 13h30 - 18h	
	HIVER	9h-12h		9h – 12h 14h - 17h30	9h – 12h 14h - 17h30	9h-12h	9h – 12h 13h30 - 17h30	
SAINT BERTHEVIN zone du Châtelier	ETE	9h – 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h 14h - 19h	9h – 12h
	HIVER	9h – 12h 14h - 18h	14h - 17h30	9h – 12h 14h - 18h	14h - 17h30	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h 14h - 18h	9h – 12h
L'HUISSERIE Z.A. du Grand Chemin		14h-18h		9h-12h 14h-18h		14h-18h	9h-12 h 14h- 18h	

Les horaires d'été et d'hiver suivent le calendrier national.

EQUIPEMENT DES DECHETTERIES

Communes	Bennes	Tout venant	Encombrant	Bois	Cartons	Ferrailles	Gravats	Déchets verts	Meubles	Débord
Bonchamp		1	1	1	1	1	1	2		1
Entrammes			1	-	-	-	-	1		
Laval		2		1	1	1	2	2	1	1
L'Huisserie		1	1	1	1	1	1	2		
Louverné		1		1	1	1	1	2		
Louvigné/Argentré/Soulgé		1		1	1	1	1	1		
Montigné/Ahuillé		1		1	1	1	1	1		
St Berthevin		2		1	1	1	1	2	1	1

L'ensemble des déchetteries comprend également un point d'apport volontaire pour la collecte des emballages (papier/cartons, plastiques, métaux et verre).

La fréquentation

Le nombre d'utilisateurs (particuliers et professionnels) est comptabilisé par les gardiens ou par cellule de comptage.

Déchetteries	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015
BONCHAMP	47 070	50 123	61 140	60 271	62 032	63 905	70 251	9,93%
ENTRAMMES	7 779	9 416	8 892	8 582	10 702	10 315	9 098	-11,80%
LAVAL	106 881	121 373	124 380	122 824	134 159	137 130	142 019	3,57%
L'HUISSERIE	30 642	40 008	34 986	51 067	52 063	50 407	53 493	6,12%
LOUVERNE	29 112	34 686	39 543	41 890	45 720	44 422	46 965	5,72%
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	22 340	23 120	29 476	30 021	34 520	33 585	38 261	13,92%
MONTIGNE/AHUILLE	14 912	20 208	23 661	24 121	33 136	33 126	31 873	-3,78%
ST BERTHEVIN	63 902	82 667	84 364	84 268	92 535	86 364	86 352	-0,01%
TOTAL	322 638	381 601	406 442	423 044	464 867	459 254	478 312	4,15%

Les déchetteries de l'agglomération ont reçu **478 312** usagers en 2016 soit une hausse de fréquentation de **4,15 %** par rapport à 2015.

Les rotations de bennes

COMMUNES	ROTATIONS							
	BOIS	CARTONS	D. VERTS	GRAVATS	ENCOMB.	TT VENANT	FERRAILLE	TOTAL
LAVAL	202	135	458	326	0	350	101	1 572
BONCHAMP	25	24	186	60	15	57	12	379
ENTRAMMES			72		50	13		135
L'HUISSERIE	41	43	141	74	23	71	16	409
LOUVERNE	38	19	122	66	0	68	15	328
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	31	29	115	36	0	56	20	287
MONTIGNE/AHUILLE	26	21	101	38	0	50	19	255
SAINT BERTHEVIN	90	66	288	124	22	161	39	790
TOTAL	453	337	1 483	724	110	826	222	4 155
POUR MÉMOIRE 2015	460	401	1 398	718	159	795	204	4 135
Evolution 2016/2015	-1,52%	-15,96%	6,08%	0,84%	-30,82%	3,90%	8,82%	0,48%

A ces rotations s'ajoute une rotation de gravats amiantés collectés sur la déchetterie de Laval (problème détecté à réception de la benne au centre de traitement).

Le compactage des bennes avec le camion compacteur du service permet de maintenir le nombre de rotations au même niveau que l'année précédente malgré une hausse des tonnages. (pas de compactage sur Entrammes).



Benne meubles de St Berthevin

La forte diminution des rotations « encombrants » (-30.82%) est liée à la mise en place d'une benne « meubles » sur Saint-Berthevin et à un problème technique de l'unité de traitement depuis octobre 2016 : toutes les bennes encombrants sont traitées en tout venant depuis cette date.

Les tonnages collectés

Depuis le 3 septembre 2012, ces tonnages incluent les dépôts des professionnels acceptés en déchetteries.

LE TOUT-VENANT ET LES ENCOMBRANTS

Communes	Encombrants			Tout venant		
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution
BONCHAMP	71,720	65,100	-9,23%	212,200	210,660	-0,73%
ENTRAMMES	111,660	93,980	-15,83%	1,480	21,560	1356,76%
LAVAL				1 531,880	1 645,820	7,44%
L'HUISSERIE	76,120	65,400	-14,08%	225,740	254,440	12,71%
LOUVERNE				231,960	257,280	10,92%
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE				206,380	192,000	-6,97%
MONTIGNE/AHUILLE				161,620	179,520	11,08%
ST BERTHEVIN	118,340	68,740	-41,91%	531,400	627,340	18,05%
TOTAL (en tonnes)	377,840	293,220	-22,40%	3 102,660	3 388,620	9,22%

LES DECHETS VERTS ET LES GRAVATS

Communes	Déchets verts			Gravats		
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution
BONCHAMP	968,160	1 077,880	11,33%	552,900	578,880	4,70%
ENTRAMMES	189,900	206,820	8,91%			
LAVAL	2 225,500	2 417,410	8,62%	3 346,340	3 195,880	-4,50%
L'HUISSERIE	710,940	737,740	3,77%	557,140	592,980	6,43%
LOUVERNE	684,240	772,280	12,87%	557,760	606,800	8,79%
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	528,560	562,440	6,41%	331,580	270,540	-18,41%
MONTIGNE/AHUILLE	366,180	425,660	16,24%	272,320	315,900	16,00%
ST BERTHEVIN	1 332,200	1 519,660	14,07%	1 081,740	1 128,320	4,31%
TOTAL (en tonnes)	7 005,680	7 719,890	10,19%	6 699,780	6 689,300	-0,16%

LES CARTONS ET LA FERRAILLE

Communes	Cartons			Ferraille		
	2015	2016	Evolution	2015	2016	Evolution
BONCHAMP	42,140	43,400	2,99%	44,140	60,480	37,02%
LAVAL	204,040	227,000	11,25%	319,020	386,180	21,05%
L'HUISSERIE	41,580	51,220	23,18%	58,940	66,740	13,23%
LOUVERNE	34,060	40,620	19,26%	49,240	74,680	51,67%
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	30,210	29,780	-1,42%	45,080	53,080	17,75%
MONTIGNE/AHUILLE	20,640	22,980	11,34%	34,780	46,740	34,39%
ST BERTHEVIN	94,380	101,200	7,23%	115,960	157,200	35,56%
TOTAL (en tonnes)	467,050	516,200	10,52%	667,160	845,100	26,67%

LE BOIS

Communes	Bois		
	2015	2016	Evolution
BONCHAMP	112,840	107,600	-4,64%
LAVAL	771,300	846,100	9,70%
L'HUISSERIE	167,900	176,880	5,35%
LOUVERNE	148,120	160,430	8,31%
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	134,560	131,580	-2,21%
MONTIGNE/AHUILLE	104,400	107,380	2,85%
ST BERTHEVIN	336,320	350,190	4,12%
TOTAL (en tonnes)	1 775,440	1 880,160	5,90%

Bilan de l'évolution des tonnages

Les tonnages recueillis dans les déchetteries sont globalement en augmentation à l'exception des gravats (tonnage stable) et des encombrants (baisse de 22,40 %). La baisse des tonnages d'encombrants est due à la mise en place de la benne « meubles » sur la déchetterie de St Berthevin en juillet 2016 (-42 %) : les déchets "mobilier" sont systématiquement déposés dans cette benne. Elle résulte également d'un problème technique du centre de traitement qui qualifie les bennes en tout venant depuis octobre 2016. Ce qui explique la forte augmentation des tonnages de tout venant sur Entrammes.

Les déchets verts sont caractérisés par une hausse importante (10,19 %) souvent liée aux conditions climatiques. La prestation de broyage en déchetterie effectuée par l'association Génie permet de réduire un peu ces tonnages. Les autres déchets sont en progression notamment la ferraille et les cartons (matériaux revendus).

EVOLUTION DES TONNAGES PAR TYPE DE DECHET

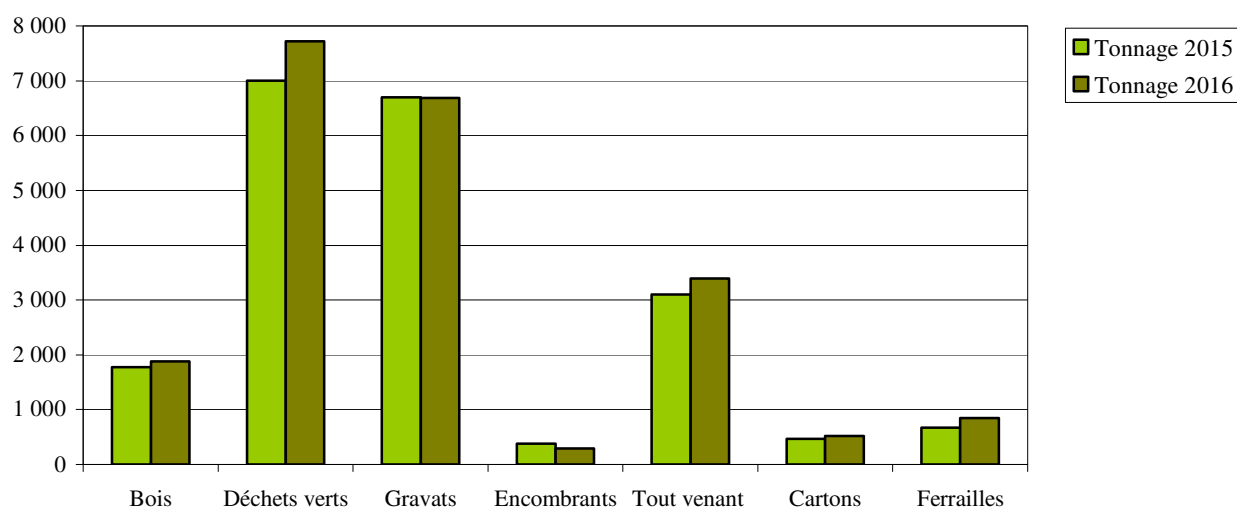
Type de déchets	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution 2016/2015
Bois	1 775,440	1 880,160	5,90 %
Déchets verts	7 005,680	7 719,890	10,19 %
Gravats	6 699,780	6 689,300	-0,16 %
Encombrants	377,840	293,220	-22,40 %
Tout venant	3 102,660	3 388,620	9,22 %
Cartons	467,050	516,200	10,52 %
Ferrailles	667,160	845,100	26,67 %
TOTAL	20 095,610	21 332,490	6,15 %

EVOLUTION DES TONNAGES DES PROFESSIONNELS

Les déchets déposés par les professionnels représentent une petite part des dépôts en déchetteries (2,08 %) et sont en baisse par rapport à 2015 :

Type de déchets	Tonnage 2016	Dont déchets professionnels	% professionnels	Pour mémoire tonnages 2015
Bois	1 880,160	5,830	0,31 %	8,910
Déchets verts	7 719,890	254,140	3,29 %	234,330
Gravats	6 689,300	132,870	1,99 %	162,600
Encombrants	293,220	24,030	0,65 %	25,100
Tout venant	3 388,620			
Déchets toxiques	110,793	0,590	0,53 %	0,340
TOTAL	20 081,983	417,460	2,08 %	431,280

EVOLUTION DES TONNAGES EN DECHETTERIES



EVOLUTION DES TONNAGES PAR DECHETTERIES

Déchetteries	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution 2016/2015
BONCHAMP	2 004,100	2 144,000	6,98%
ENTRAMMES	303,040	322,360	6,38%
LAVAL	8 398,080	8 718,390	3,81%
L'HUISSERIE	1 838,360	1 945,400	5,82%
LOUVERNE	1 705,380	1 912,090	12,12%
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	1 276,370	1 239,420	-2,89%
MONTIGNE/AHUILLE	959,940	1 098,180	14,40%
ST BERTHEVIN	3 610,340	3 952,650	9,48%
TOTAL	20 095,610	21 332,490	6,15%

Les refus de déchets verts

	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
Refus bennes déchets verts	16,100	0,000	-100,00%

Depuis juin 2010, les déchets verts collectés dans les déchetteries et dans les bennes de quartier sont dirigés vers une plate-forme de broyage-compostage située à Martigné Sur Mayenne et exploitée par la société EVA. Tous les déchets qui ne sont pas des déchets verts (ordures ménagères, tout venant, encombrants etc...) sont stockés dans une benne qui est transportée chez SECHE pour y être traitée soit en encombrant soit en tout venant selon le cas. Il n'y a pas eu de rotation de cette benne en 2016.

La société EVA travaille en collaboration avec l'association Génie et assure une prestation de tri des bennes déchets verts déposées dans les quartiers avant leur transport sur le site de traitement (prestation prévue dans le marché).

La collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Depuis octobre 2014, le marché de collecte et traitement des déchets toxiques inclut la nouvelle REP sur les toxiques. L'Eco-organisme ECO-DDS collecte et traite une majorité des déchets déposés par les particuliers dans les déchetteries. Le reste est collecté et traité par le prestataire du marché (TRIADIS).

Depuis octobre 2014, toutes les déchetteries sont équipées par l'éco-organisme. Cela a pour incidence une forte baisse des coûts de prestation du fait qu'une partie des tonnages est collectée gratuitement par ECO-DDS.

Triadis collecte gratuitement les huiles alimentaires.

Les batteries et les piles font également l'objet d'une collecte gratuite mais sont en plus rémunérées à la tonne (99,80 €/tonne au 1/10/2016, tarif révisé annuellement).

La collecte des huiles de vidange usagées qui était effectuée gratuitement par le récupérateur agréé (Société CHIMIREC) est devenue payante.

EVOLUTION DES TONNAGES PAR TYPE DE « DMS »

(En tonnes)	Huiles vidange	Huiles alimentaires	Batteries	Piles	Bidons d'huile Emb. Souillés	Néons ampoules	Autres D.M.S.	Total
LAVAL Quartiers (3 points)	2,750							2,750
BONCHAMP	3,830	0,439	2,110	0,481	1,444	0,131	1,918	10,353
LAVAL déchetterie	11,350	3,877	1,474	3,704	8,747	1,645	15,504	46,301
L'HUISSERIE	2,610	0,981	1,238	0,827	1,569	0,273	3,120	10,618
LOUVERNE	2,940	0,441	0,319	0,751	1,213	0,163	2,774	8,601
LOUVIGNE/ARGENTRE/SOULGE	2,850	0,679	0,163	0,452	1,102	0,118	1,179	6,543
MONTIGNE/AHUILLE	0,880	0,555	0,099	0,554	0,886	0,081	1,105	4,160
St BERTHEVIN	5,730	1,346	2,973	1,273	3,044	0,740	6,361	21,467
TOTAL 2016	32,940	8,318	8,376	8,042	18,005	3,151	31,961	110,793
TOTAL 2015	36,620	8,523	6,027	6,333	13,240	2,318	19,133	92,194
Evolution 2016/2015	-10,05%	-2,41%	38,97%	26,99%	35,99%	35,94%	67,05%	20,17%

COMPOSITION DE LA CATEGORIE « AUTRES DMS »

Types de déchets	DMS standards	produits non identifiés	aérosols pleins	solvants	radio-graphies	consom-mables	DASRI	mercure	total
Tonnes	0,266	26,229	1,047	0,227	0,735	3,443	0,004	0,01	31,961

Définition des différents types de DMS :

- DMS standards : emballages pleins de peintures, colles, vernis et solvants
- Emballages souillés : emballages vides ayant contenu des produits toxiques (ex. : pots de peinture)

A ces tonnages s'ajoutent 2 bouteilles de gaz, 1 bouteille d'oxygène et 3 feux à mains récupérés dans les déchetteries au cours de l'année.

La mise en place de la REP sur les DMS a fait fortement baisser les tonnages restants à la charge de la collectivité mais ceux-ci sont en hausse par rapport à l'année 2015 (20,17 %).

La collecte de l'amiante

La prestation « amiante » s'effectue désormais sous la forme d'un déstockage annuel sur la déchetterie de Laval (sur rendez-vous). Cette prestation est effectuée selon les règles de sécurité exigées par la réglementation. En 2016, l'opération a eu lieu en janvier.

(en tonnes)	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
AMIANTE	1,200	6,651	454,25%

La collecte des Déchets Electriques Et Electroniques (DEEE)

Type de déchets	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
Ecrans	127,146	162,073	27,47%
Petits Appareils Ménagers (PAM)	221,518	236,789	6,89%
GEM Hors Froid	138,769	153,365	10,52%
GEM Froid	77,948	83,200	6,74%
Total	565,381	635,427	12,39%

GEM : Gros ElectroMénager

La collecte des caissons Emmaüs pour le réemploi

Laval Agglomération a fait l'acquisition de caissons Emmaüs pour le réemploi dans les déchetteries. Désormais les 7 déchetteries de l'agglomération sont équipées. Les tonnages collectés par l'association sont en progression.

(en tonnes)	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
Encombrants	64,093	92,631	44,53%



La collecte des meubles

Après Laval en 2014, Eco-Mobilier a équipé la déchetterie de St Berthevin d'une benne « meubles » en juillet 2016. L'éco-organisme prend en charge cette nouvelle benne ce qui a permis la suppression de la benne encombrants à la charge de la collectivité.

Laval Agglomération devrait bénéficier de 2 nouvelles bennes en 2017.

<i>(en tonnes)</i>	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
Meubles	544,960	704,760	29,32%

LES COLLECTES PONCTUELLES DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La collecte des déchets verts

ORGANISATION

Une collecte des déchets verts en apport volontaire est mise en place dans six communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin suivant.

Sur Laval, cinq bennes restent en permanence sur les sites les plus fréquentés (Bourny Laménais, Grenoux, Gravier, Hilard et Thévalles).

Une collecte occasionnelle est effectuée sur Montflours.

Commune	Mode de collecte	Période	Fréquence
Laval	Bennes dans 8 quartiers	Du 04/03 au 26/11	1 x semaine
Forcé	Ponctuelle	Du 19/03 au 26/11	1 x semaine
Montflours	à la demande		9 fois en 2016
Nuillé sur Vicoin	Ponctuelle	Du 02/04 au 29/10	1 x semaine
Parné sur Roc	Ponctuelle	Du 19/03 au 26/11	1 x semaine
St Germain Le Fouilloux	Ponctuelle	Du 19/03 au 19/11	1 x semaine ou 1x 15 jours (<i>selon période</i>)

LA PRODUCTION DE DECHETS VERTS

Communes	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
Laval	1 521,820	1 739,780	14,32 %
Forcé	178,940	201,880	12,82 %
Montflours	28,660	20,560	-28,26 %
Nuillé	80,700	84,260	4,41 %
Parné	85,060	93,980	10,49 %
St Germain	100,740	105,860	5,08 %
TOTAL	1 995,920	2 246,320	12,55 %

Le tonnage de déchets verts est en hausse (+12,55 %).

Il faut continuer de développer le compostage individuel et collectif, le broyage en déchetteries et inciter à la pratique de nouvelles solutions comme le mulching et la permaculture.

La collecte des encombrants

ORGANISATION

Une collecte d'encombrants en apport volontaire est organisée dans deux communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin selon la fréquence indiquée dans le tableau ci-dessous.

Une collecte spécifique pour les personnes ne pouvant se déplacer est possible sur Laval sur appel téléphonique. Cette prestation est payante (30 €).

Commune	Mode de collecte	Fréquence
Laval	Appel téléphonique Régie (pour personnes à mobilité réduite)	Toute l'année
Forcé	Benne	1 x mois
Parné sur Roc	Benne	1 x mois

Une collecte d'encombrants est également réalisée par les organismes HLM dans leurs immeubles : Laval Agglomération prend en charge le traitement des ces déchets (tableau ci-dessous).

Les encombrants collectés par le service collecte des déchets et déchetteries sur appel téléphonique sont généralement déposés dans les bennes de la déchetterie de Laval et n'apparaissent donc pas dans le tableau ci-dessous.

Depuis octobre, les bennes « encombrants » sont traitées comme le tout venant en raison d'un problème technique sur le centre de traitement.

LA PRODUCTION DES ENCOMBRANTS

Le tableau inclut la totalité des collectes de l'année (encombrants et tout venant) afin de constater l'évolution.

Communes	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Evolution
Laval *	63,720	65,300	2,48 %
Forcé	42,140	46,860	11,20 %
Parné	31,880	26,400	-17,19 %
Total	137,740	138,560	0,60 %

*collectes réalisées par Mayenne Habitat

La collectivité verse également une subvention à Emmaüs pour l'élimination des encombrants et déchets non revalorisables, récupérés auprès des particuliers. Au titre de 2016, Emmaüs a récupéré 270,500 tonnes de déchets (DIB, bois, gravats) dont 1/3 ont été attribuées aux habitants de Laval Agglomération (soit 90,166 tonnes).

Les dépôts sauvages

Le service est également sollicité pour l'enlèvement des dépôts sauvages. Ces déchets sont classés dans la catégorie "Tout venant".

En 2016, le service a fait collecter **0,860 tonnes de déchets** trouvées sur un site de l'agglomération (2,120 tonnes en 2015).

LES AUTRES COLLECTES DE DECHETS

La collecte des cartons des commerçants

L'association ALTERNATRI assure la prestation de collecte des cartons des commerçants depuis octobre 2014 (tous les matins + les mercredis après-midi) dans le cadre d'un marché d'insertion.

Depuis mars 2015, elle dispose d'un véhicule électrique pour effectuer la collecte.

Chiffres 2016 : 304 collectes – 162,632 tonnes de carton collectées (154,852 tonnes en 2015).

La revente du carton est réalisée par ALTERNATRI.

L'association a également assuré la collecte des cartons du marché de Noël.

La collecte des textiles

L'association "**Le Relais**" a implanté des conteneurs pour la collecte des TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures) sur plusieurs sites dans les communes de l'agglomération (parkings de supermarchés, déchetteries de Bonchamp, Laval, Louverné et Louvigné, etc). Cette prestation a permis de récupérer **256,610 tonnes de TLC** sur l'année 2016 dont **59,402 tonnes dans les déchetteries**. Les textiles sont destinés à la revente (selon l'état) ou à la transformation en panneaux d'isolation thermique et acoustique (le Métisse) ou en chiffons.

Depuis l'automne 2012, **la Croix Rouge** met également à disposition des conteneurs pour la collecte des textiles dans certaines communes de Laval Agglomération et sur les autres déchetteries (St Berthevin, Entrammes, L'Huisserie et Montigné Le Brillant). Pour l'année 2016, **75,492 tonnes de textiles** ont ainsi été collectées dont **35,721 tonnes en déchetteries**.

En 2016, les collectes de ces deux organismes ont permis de récupérer 332,102 tonnes de textiles (95,123 tonnes issues des déchetteries).
(pour mémoire en 2015, 320 tonnes de textiles dont 79 issues des déchetteries)

La collecte des papiers de bureau

Depuis 2010, Laval Agglomération a confié à l'association ALTERNATRI la collecte et la valorisation des papiers de bureau et cartons collectés sur les différents sites des services de la collectivité. Des tribox ont été installées dans tous les bureaux et auprès de tous les photocopieurs. Les agents vident leurs tribox dans de grands conteneurs plastiques qui sont collectés une fois par mois par les agents d'Alternatri.

Chiffres 2016 : 7,220 tonnes de papier et carton collectées
(3,375 tonnes en 2015).

La collecte des pneus usés auprès des agriculteurs

Laval Agglomération en partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne et la Chambre d'Agriculture a mis en place, pour la première fois, une collecte et un traitement des pneus agricoles usagés.

En effet, de nombreux agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qu'ils ont utilisés pour la couverture de silos mais dont ils n'ont plus l'utilité. Ces pneus ne rentrent pas dans la filière Aliapur, filière d'élimination gratuite.

L'opération de déstockage a eu lieu les 30-31 mars et 1^{er} avril 2016. Elle a été financée par les exploitants eux mêmes, le Conseil Départemental et Laval Agglomération, les coûts étant optimisés grâce à une organisation à l'échelle départementale.

124 tonnes de pneus ont ainsi été collectées sur l'agglomération et emmenées à l'usage de broyage Lafarge de St Pierre La Cour.

RECAPITULATIF DES QUANTITES DE DECHETS COLLECTES SUR L'AGGLOMERATION

TYPE DE DECHETS	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	EVOLUTION
ORDURES MENAGERES	18 961,280	18 627,300	-1,76%
C. sélective verre	2 908,080	2 986,596	2,70%
C. sélective multimatériaux	6 071,340	6 104,420	0,54%
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	8 979,420	9 091,016	1,24%
Bois	1 775,440	1 880,160	5,90%
Déchets verts	9 010,880	9 966,210	10,60%
Gravats	6 699,780	6 689,300	-0,16%
Encombrant	514,460	409,100	-20,48%
Tout venant (dont dépôts sauvages)	3 105,900	3 412,160	9,86%
Cartons	467,050	516,200	10,52%
Ferrailles	667,160	845,100	26,67%
Refus déchets verts	16,100	0,000	-100,00%
Benne Meubles	544,960	704,760	29,32%
Encombrants caissons réemploi Emmaus	64,093	92,631	44,53%
TOTAL COLLECTE AUTRES DECHETS	22 865,823	24 515,621	7,22%
COLLECTE DMS (Toxiques)	92,194	110,793	20,17%
COLLECTE ECO-DDS	76,000	67,512	-11,17%
DECHETS ELECTRONIQUES	565,381	635,427	12,39%
AMIANTE	1,200	6,651	454,25%
GRAVATS AMIANTES		9,280	
ENCOMBRANTS EMMAUS	62,660	90,166	43,90%
TEXTILES	79,048	95,123	20,34%
TOTAL DECHETS	51 683,006	53 248,889	3,03%

**La production de déchets de l'agglomération est de :
556 Kg/hab./an (95 741 habitants)**

pour mémoire en 2015 : 540 Kg/hab./an sur la base de 95 787 habitants.

(Ratios calculés avec la population municipale INSEE)

Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers

Il existe plusieurs filières de traitement selon la nature des déchets :

- les déchets mis en décharge :

- . les gravats : enfouissement en classe 3 ;
- . le tout venant : enfouissement en classe 2 ;
- . les encombrants : triés par catégorie, la partie non recyclable est enfouie en classe 2 ;
- . l'amiante : enfouissement en classe 1

- les déchets éliminés par incinération :

- . les déchets toxiques (TRIADIS)

- les déchets recyclés :

- . l'huile de vidange (CHIMIREC) : régénération,
- . la ferraille (PASSENAUD) : pour les fonderies, aciéries,
- . le bois (SECHE) : utilisé pour l'aggloméré ,
- . les déchets verts (Société E.V.A) : broyage et compostage,
- . les cartons: (filière collecte sélective) : recyclés en papeteries
- . les Déchets Electroniques (DEEE) : traitement assuré par l'Eco-organisme ECOLOGIC,
- . les piles (TRIADIS/SCRELEC) : valorisation énergétique et recyclage,
- . les cartouches d'imprimante (TRIADIS) : nettoyage, réemploi et valorisation matière ou énergétique,
- . les huiles alimentaires (TRIADIS/ECOGRAS)
- . les batteries (TRIADIS)

Parmi les déchets recyclés, le carton, la ferraille, les batteries et les piles sont revendus (les piles sont revendues depuis juin 2014).

Le cours de la ferraille a baissé en 2016, la moyenne était de 80,16 € la tonne (prix plancher de 70 €) contre 140 € l'année précédente (prix plancher).

Le cours des cartons de déchetteries (catégorie 1.05) a fortement augmenté en 2016 (120 € la tonne en moyenne) .

Matériaux vendus	Tonnages 2015	Recettes H.T	Tonnages 2016	Recettes H.T
Ferraille	667,160	93 402,40	845,100	67 746,60
Carton déchetteries	463,371	50 578,76	515,431	62 066,28
Batteries	6,027	602,33	8,376	835,29
Piles	6,333	632,74	8,042	802,03
TOTAL	1 142,891	145 216,23	1 376,949	131 450,20

- Le broyage des déchets verts

Laval Agglomération a confié à l'association d'insertion GENIE le broyage des déchets verts dans six déchetteries. Cette mission a fait l'objet d'un marché d'insertion signé le 13 mars 2015, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

61 prestations ont été réparties de mars à décembre (arrêt de juin à septembre) sur les déchetteries de Laval, St Berthevin, Montigné, Louvigné, Louverné, L'Huisserie et Bonchamp.

Le broya était soit repris par l'administré, s'il le souhaitait, soit conservé par Génie, soit remis dans les bennes de déchetteries.



Distribution de compost

Laval Agglomération a organisé deux distributions de compost en 2016.

La première a eu lieu les 18 et 19 mars sur les déchetteries de Laval, St Berthevin, Bonchamp et L'Huisserie.

Distribution de **133 tonnes de compost**.

La deuxième distribution, du 22 octobre, s'est déroulée sur les déchetteries de St Berthevin, Louvigné, Montigné et au quai de transfert de Laval pour plus de sécurité. La totalité du compost livré par la société EVA a été distribuée soit **69,340 tonnes**.

202,340 tonnes de compost ont été distribuées en 2016 (232,100 tonnes en 2015).

Indicateurs financiers

Les chiffres suivants sont extraits du Compte Administratif 2016.

Le fonctionnement du service

LES CHARGES

- 1 877 325 € : Prestations de collecte des déchets (par prestataires),
- 3 326 203 € : Prestations de traitement et de tri des déchets (par prestataires),
 - 27 200 € : Locaux rue P. Brou (loyer + charges + entretien),
 - 22 851 € : Frais divers déchetteries (prestations, fournitures, entretien, eau, téléphone, électricité, habillement, outillage, etc...),
 - 44 093 € : Frais divers collecte OM (habillement, outillage, nettoyage tenues...),
- 195 027 € : Entretien de véhicules (pièces, main d'oeuvre, contrôles techniques, etc),
 - 65 052 € : Entretien des conteneurs OM, sélectifs et conteneurs enterrés (pièces, produits, étiquettes, nettoyage, transport, location espace clients etc),
- 146 196 € : Carburants,
- 197 249 € : Communication (dont intervention GLEAM, campagne de communication extension consignes de tri),
 - 36 861 € : Remboursement des dépenses des communes (gardiennage entretien déchetteries, espaces-tri),
 - 15 301 € : Remboursement location locaux,
 - 86 507 € : Frais divers de gestion courante,
- 2 267 294 € : Charges de personnel,
 - 66 137 € : Intérêts des emprunts,
 - 20 071 € : Subventions (Emmaüs, composteurs),
 - 2 741 € : Prévention des Déchets (ex. PLPD),
 - 21 564 € : Etudes (collecte OM, démarche pénibilité),
- 161 461 € : Pertes sur créances (sinistre incendie rue de Cheverus).

En 2016, les dépenses du service déchets s'élèvent à 8 579 133 €

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

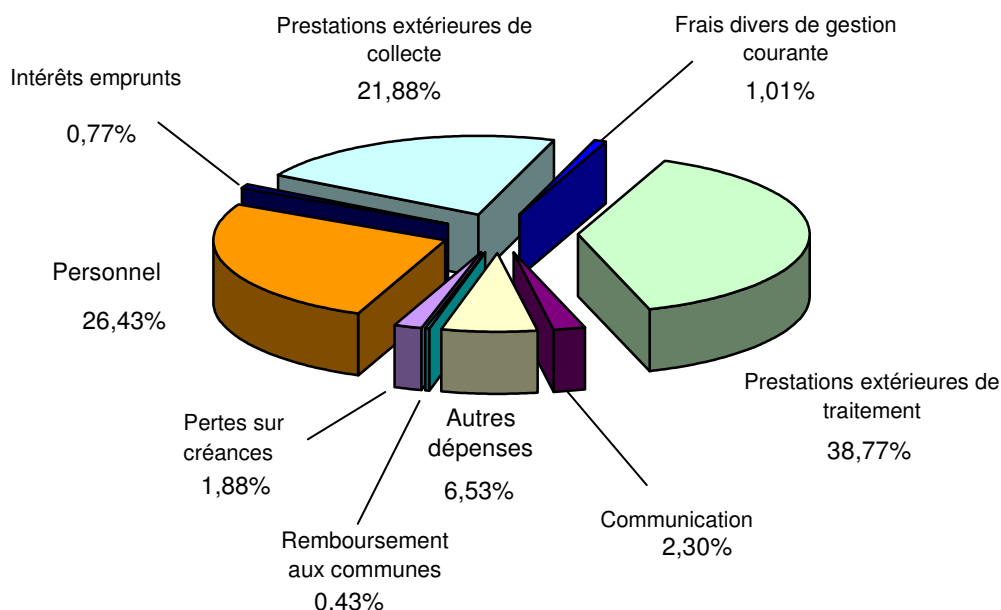


TABLEAU DES MARCHES EN COURS AU 31/12/2016

N°	Libellé	Fournisseur	Date de mise en service	Durée	Coût total T.T.C. prévu	Coût annuel T.T.C 2016
Collecte sélective et Ordures Ménagères en apport volontaire						
329/2010	Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables	Maine Collecte Valorisation (VEOLIA)	01/04/2011	5 ans + reconduction de 1 an	2 054 248,34 €	355 084,66 €
Collecte sélective des déchets recyclables						
316/2010	Collecte des multimatériaux en porte à porte	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/2011	5 ans + reconduction de 1 an	2 744 564,04 €	915 260,43 €
295/2010	Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/2011	5 ans + reconduction de 1 an	3 293 874,05 €	1 153 550,93 €
Collecte et traitement des déchets ménagers hors Ordures Ménagères et Collecte Sélective						
14009bis-1	Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés	SECHE TRANSPORTS	01/10/2014	4 ans	2 315 161,20 €	510 875,58 €
14009bis-2	Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets toxiques	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/10/2014	4 ans	1 570 855,00 €	426 342,05 €
14009bis-3	Traitement des déchets verts	SARL EVA	01/10/2014	4 ans	607 662,00 €	168 314,83 €
14009A4ter	Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante	TRIADIS	01/10/2014	4 ans	253 000,00 €	66 682,73 €

LES RECETTES

Le total des recettes réelles de fonctionnement est de 9 732 618 €.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères représente la principale ressource du budget Déchets et s'élève à 6 852 164 € pour l'année 2016, soit 70 % des recettes.

Les autres recettes sont :

370 010 € : Redevance spéciale administrations et redevance professionnels en déchetteries (3,80 %),

1 292 353 € : Aides Eco-Emballages (soutiens à la valorisation et la sensibilisation : acomptes 2016 et solde 2015, soutien Développement Durable 2014, soutien extension consignes) (13,28 %),

830 746 € : Garanties de reprise verre, papier, carton, métaux, plastiques (recettes du 4^e trimestre estimées) et revente ferraille et batteries des déchetteries (8 ,54 %),

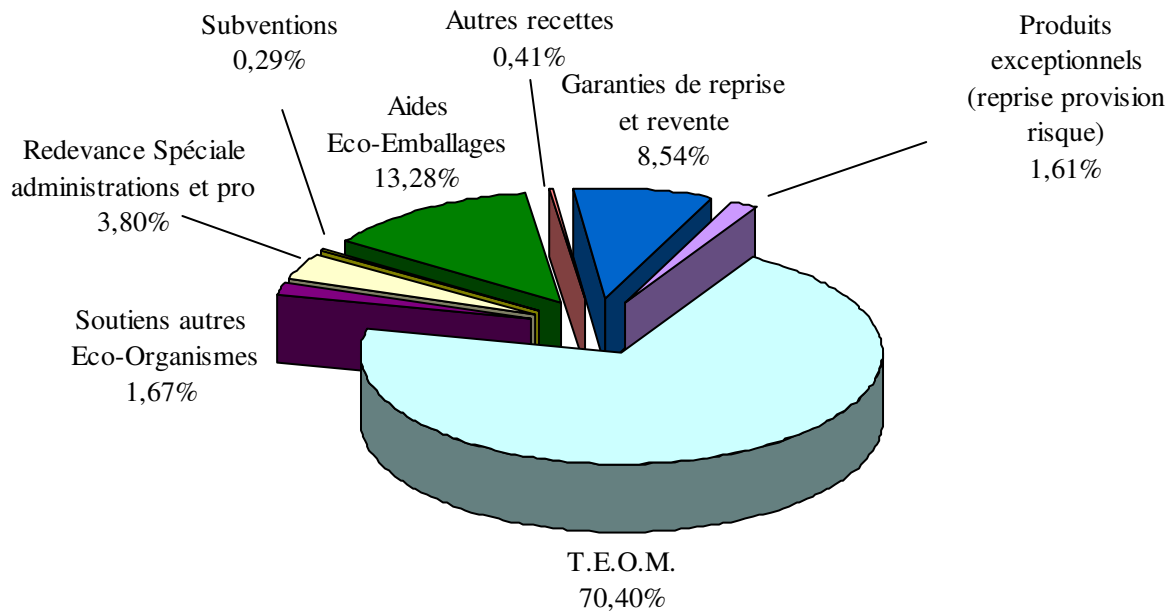
162 272 € : Soutiens autres Eco-organismes (Eco-Folio pour le papier, OCAD3E pour les déchets électriques et électroniques, Eco-Mobilier pour les meubles et Eco-DDS pour les déchets toxiques),

39 980 € : Autres recettes (redevance déchets de marchés, location de benne, cessions de conteneurs, remboursements divers (remboursement de salaires, etc.), participation agriculteurs pour les pneus...) ,...

28 004 € : Subventions (Conseil Départemental : Plan de Prévention des Déchets, collecte des pneus des agriculteurs, ADEME : campagne de communication sur l'extension des consignes de tri),

157 089 € : Reprise sur provision pour risques (incendie locaux rue de Cheverus).

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016



ELEMENTS D'INFORMATION SUR LA FISCALITE

La TEOM et la redevance spéciale forment un ensemble couvrant les dépenses d'un service public à caractère administratif. La quantité de déchets prise en charge est souvent importante. La redevance spéciale évite un transfert de charges vers les ménages.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM, créée en 1926, a été instaurée afin de pourvoir aux dépenses des services d'enlèvement des ordures ménagères, sans rapport direct avec le service rendu.

Cette taxe est fiscale et :

- **additionnelle à la taxe foncière** sur les propriétés bâties,
- **obligatoire pour le contribuable**, même s'il n'utilise pas le service
- **facultative** : son institution est laissée à l'initiative du conseil de l'EPCI compétent (article 1520 du Code Général des Impôts).

Depuis la loi de finances rectificative pour 2015, une disposition étend le financement par la TEOM aux déchets assimilés. La TEOM devient donc la **TEOMA**.

Exonérations

En vertu des dispositions de l'article 1521 (II) du CGI, sont exonérés de droit de la TEOM :

- les usines,
- les locaux sans caractère industriel ou commercial loués par l'état, les départements, les communes et les établissements publics scientifiques, d'enseignement et d'assistance et affectés à un service public .

Laval Agglomération exonère, de manière facultative, et à la demande du propriétaire, certains locaux à usage industriel ou commercial qui ne remplissent pas les critères pour bénéficier de l'exonération de plein droit. Cette exonération est laissée à la libre appréciation du Conseil Communautaire , sur délibération annuelle, révisable. La liste des exonérés doit être affichée en place et lieu de l'adresse du Conseil délibérant.

Pour être prise en compte par les Services Fiscaux, cette délibération doit intervenir avant le 15 octobre de l'année en cours pour s'appliquer l'année suivante (CGI art.1639 A bis). Les demandes annuelles d'exonération doivent parvenir au Service Prévention et Valorisation des déchets le 15 septembre au plus tard.

La Redevance Spéciale (R.S)

La redevance spéciale est associée à la T.E.O.M.. Elle est payée par toute entreprise (y compris commerçants, artisans) ou administration, localisée dans le périmètre de la collectivité, soit exonérée de la TEOM de plein droit ou sur initiative de la collectivité, soit assujettie à la T.E.O.M. mais dont l'élimination des déchets représente une quantité importante. Ces déchets ne nécessitent pas de dispositions particulières et sont éliminés dans le cadre du service public.

Depuis la loi de finances rectificative pour 2015, la Redevance Spéciale est devenue facultative pour les collectivités assujetties à la TEOMA.

Sur Laval Agglomération, seules les administrations sont concernées par cette mise en place depuis juillet 2004 (68 conventions en 2016).

Historique

- Instauration de la RS par délibération du 22 novembre 2002,
- vote de la formule de calcul par délibération du 16 mai 2003
- définition du coût du service 2004 : 25 juin 2004 (130 € la tonne)

Formule de calcul

La formule prend en compte :

- la quantité de déchets présentés (en bacs),
- la fréquence de passage à la semaine,
- le nombre de semaines dans l'année en fonction de l'activité,
- le prix à la tonne, le tout divisé par 1000 pour une estimation au litre.

Les formules retenues actuellement dans les collectivités territoriales ayant instaurées la redevance spéciale reprennent généralement ces 4 paramètres de calcul.

La collectivité a ajouté quelques paramètres non négligeables :

- un coefficient de remplissage de 90%. En effet, on peut estimer que les contenants ne sont pas toujours remplis à 100%,
- un coefficient de densité, défini sur une estimation moyenne de densité des déchets déposés dans le conteneur (0.13 = 130 g/litre de déchets).

Quantité x fréquence x semaines x 0.13 x 0.9 x prix à la tonne

1000

Montant de la redevance 2016

La formule de calcul de la redevance prend en compte le coût du service composé d'une partie collecte et de la partie " traitement".

Prix (P) à la tonne = Collecte © + traitement (T)

Le traitement est géré par le Conseil Général depuis le 1/1/2003. Il informe chaque année Laval Agglomération du montant du Coût à la tonne qui sera facturé.

Le prix de traitement 2016 est de : 81,13 € TTC (73,76 € HT avec TVA à 10%).

La collecte est assurée entièrement par la régie.

Le prix de la collecte a été augmenté de 1,5 % sur la base du plafond d'augmentation des prestataires. **Le prix de la collecte** est passé de 86,47 € HT à 87,77 € HT avec TVA à 10% soit **96,55 € TTC**.

Le prix HT/tonne 2016 est donc de 161,53 € HT, soit : 177,68 € TTC.

SYNTHESE DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (Compte Administratif 2016)

DEPENSES	2015	2016	2016/2015
Prestations de service	4 957 169	5 203 528	4,97%
Personnel	2 183 882	2 267 294	3,82%
Remboursement aux communes	36 861	36 861	0,00%
Intérêts emprunts	56 952	66 137	16,13%
Communication	38 965	197 249	406,22%
Autres dépenses	613 890	646 603	5,33%
Pertes sur créances	0	161 461	
Total	7 887 719	8 579 133	8,77%
RECETTES	2015	2016	2016/2015
T.E.O.M	6 646 796	6 852 164	3,09%
Redevance spéciale (1)	380 433	370 010	-2,74%
Aides Eco-Emballages	1 204 043	1 292 353	7,33%
Garanties de reprise	631 647	830 746	31,52%
Soutien Eco-organismes	161 184	162 272	0,68%
Subventions	116 310	28 004	-75,92%
Autres recettes	54 443	39 980	-26,57%
Produits exceptionnels	53 603	157 089	193,06%
Total	9 248 459	9 732 618	5,24%

(1) administrations et professionnels en déchetteries

Le montant des dépenses 2016 a augmenté de 8,77 %.

Cette hausse est due principalement à la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri : campagne de communication importante et hausse des coûts de collecte en porte à porte et de tri (avenants aux marchés en cours).

Les pertes sur créances (161 461 €) incluent la créance irrécouvrable liée au sinistre incendie des anciens locaux de la rue de Cheverus mais sont également imputées en recette (produits exceptionnels) ce qui n'impacte pas l'équilibre budgétaire.

Pour les recettes (+ 5.24 %), ce sont les ventes de matériaux (garanties de reprise) qui ont fortement augmenté en raison de cours à la hausse mais également du report sur 2016 des tonnes non triées en 2015 (impact sur les tonnes revendues). Cela a également impacté les aides Eco-Emballages qui sont en grande partie basées sur les tonnages livrés aux filières.

Les investissements

Les principales dépenses sont :

227 600 € : Remboursement du capital de la dette

637 072 € : Acquisition et travaux conteneurs enterrés OM et collecte sélective

51 610 € : Acquisitions de bacs OM et collecte sélective

239 290 € : Benne Ordures Ménagères 7 M3, camion Master équipe technique et grosses réparations sur bennes,

29 152 € : Acquisitions diverses (conteneurs et outillage déchetteries, outillage OM, composteurs collectifs, panneaux déchetteries, Mastertent pour animations etc...) et solde enquête publique déchetterie d'Entrammes,

50 443 € : Travaux divers (travaux sur déchetteries, travaux bâtiment CTM).

Le montant des investissements 2016 s'est élevé à 1 235 167 €

Les coûts

LE COUT DES PRESTATIONS

Les chiffres suivants correspondent aux prestations effectivement réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2016.

LE COUT DES PRESTATIONS DE COLLECTE SELECTIVE

La collecte sélective et le tri sont assurés par des prestataires privés. La collectivité a conclu trois marchés : un pour la collecte en apport volontaire (PAV aériens et conteneurs enterrés), un pour la collecte des bacs jaunes en porte à porte et un pour le tri des matériaux (centre de tri). L'extension des consignes de tri a engendré des coûts supplémentaires en tri (surcoût de tri et paiement des refus) et collecte en porte à porte (+ 5 %) validés par avenants.

Les prix appliqués sont des prix à la tonne.

Avant extension des consignes

Prestations	VERRE (€ H.T./T)	MULTIMATERIAUX (€ H.T./T)	
	Prix aériens/enterrés	Prix aériens/enterrés	Prix porte à porte
Collecte	26,79	74,69	169,62
Tri	3,14	144,34	144,34
TOTAL	29,93	219,03	313,96

Avec extension des consignes

Prestations	VERRE (€ H.T./T)	MULTIMATERIAUX (€ H.T./T)	
	Prix aériens/enterrés	Prix aériens/enterrés	Prix porte à porte
Collecte	26,79	74,69	178,10
Tri	3,14	184,34	184,34
TOTAL	29,93	259,03	362,44

Refus de tri : 72,13 € H.T./T

Le coût des prestations de collecte sélective s'élève à 2 272 403 € pour l'année 2016 (9 091 tonnes de déchets collectées)

(Pour mémoire le coût 2015 était de 2 095 465 € pour 8 979 tonnes).

Les livraisons de matériaux chez les repreneurs ont généré les recettes ci-dessous (recettes réellement perçues au titre de 2016 hors ferraille et batteries) :

Matériaux livrés	Tonnages 2015	Recettes H.T	Tonnages 2016	Recettes H.T
Verre	2 885,120	66 848,23	2 986,600	69 617,65
Papier	2 476,150	234 966,54	2 923,800	313 809,58
Carton	967,633	97 926,41	1 365,574	151 241,56
Carton déchetteries	463,371	50 578,76	515,431	62 066,28
Gros de Magasin	354,913	27 768,86	172,200	15 462,88
Acier	92,610	10 132,68	291,010	22 924,69
Aluminium	6,582	1 974,60	28,487	9 899,78
Plastiques	305,820	78 097,85	524,850	98 945,66
Briques alimentaires	73,000	0	104,660	0
TOTAL	7 625,199	568 293,93	8 912,612	743 968,08

Les recettes ont progressé en raison de la hausse de certains cours (papiers, cartons, alu) et des tonnages livrés. Le stock de 2015 qui n'avait pas été trié (plus de 800 tonnes) a été trié et livré sur 2016 ce qui a aussi impacté les recettes.

A ces recettes s'ajoutent le soutien "Eco-Folio" sur les imprimés non sollicités et les soutiens versés par Eco-Emballages : les soutiens du barème E auquel s'ajoute le SDD (Soutien au Développement Durable) lié à l'étude des coûts et performances de l'année précédente et versé en fonction des cibles atteintes par la collectivité par rapport à des valeurs de référence nationales.

Pour l'année 2016, Eco-Emballages a versé 4 acomptes au titre des **soutiens du barème E pour un montant de 906 800 €**. Le liquidatif sera payé sur l'exercice 2017. (pour mémoire, le soutien Eco-Emballages 2015 a représenté la somme de 812 900 € en raison de la baisse des tonnages livrés liée au stock).

Eco Emballages a également versé en 2016 la somme de **48 552 € au titre du soutien SDD 2014** pour l'obtention de 6 cibles sur les 9 cibles existantes (1 cible économique, 2 cibles sociales et 3 cibles environnementales (6 cibles atteintes, 8% de bonification) et versera en 2017 18 427 € pour le SDD 2015 (4 cibles atteintes, 4% de bonification).

Total des recettes de collecte sélective : 1 856 603,88 €

Soutien Eco-Emballages (acomptes 2016) :	906 800,00 €
Garanties de reprise	743 968,08 €
Soutien SDD 2014	48 552,17 €
Soutien Eco-Folio 2015 (ajustement, soutien total 2015 : 137 283,63 €)	42 283,63 €
Soutien Eco-Folio 2016 (estimation, calculé et perçu fin 2017)	115 000,00 €

LE COUT DES PRESTATIONS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (prestataire de service)

La collecte des ordures ménagères en porte à porte est effectuée par la régie de Laval Agglomération.

La collecte des conteneurs enterrés est assurée par un prestataire privé.

Prestations T.T.C	Collecte conteneurs enterrés
Tonnes	3 087,860 T
Prix au 1/01/2016	44,36 € la tonne
Coût 2016	151 493,11 €

Le coût unitaire pour le traitement d'une tonne d'ordures ménagères est de :

Prestations T.T.C	Traitement
Tonnes	18 627,300 T
Prix au 1/01/2016	81,35 € la tonne
Coût 2016	1 515 330,86 €

LE COUT DES PRESTATIONS DECHETTERIES ET COLLECTES PONCTUELLES

Les prestations en déchetteries et pour les collectes dans les quartiers et les communes sont assurées par des prestataires privés dans le cadre de marchés publics.

Prestations	Coût 2016 TTC
Collecte et transport	510 875,58 €
Traitement	426 342,05 €
Traitement déchets verts	168 314,83 €
Collecte et traitement déchets toxiques et amiante	66 682,73 €
Coût total 2016	1 172 215,19 €

Laval Agglomération perçoit des aides d'éco-organismes et des recettes de vente de matériaux issus des déchetteries. A ces recettes s'ajoute le montant de la redevance des professionnels qui utilisent les déchetteries.

Recettes 2016 :

Aide Eco-Mobilier	50 726,66 €
Aide OCAD3E	48 159,50 €
Vente de matériaux (ferraille, batteries, piles)*	69 383,92 €
Redevance des professionnels	31 094,03 €
TOTAL 2016	199 364,11 €

* Les recettes des cartons de déchetteries sont incluses dans les recettes de collecte sélective (62 066,28 €).

LES COÛTS CALCULÉS AVEC COMPTACOUTS DE 2013 A 2015

(Extraits de la base SINOE de l'ADEME)

LES COÛTS AIDÉS

Le coût aidé est le coût global (y compris frais de structure) restant à charge après déduction des recettes industrielles (ventes), des soutiens des sociétés agréées (Eco-Emballages, Eco-Folio) et des aides (subventions de fonctionnement).

Coût aidé €HT	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2013	3 669 221	110 270	781 802	1 501 799	38 743	128 744	34 844	6 265 425
2014	3 771 773	93 247	770 205	1 505 261	40 323	123 786	27 652	6 332 248
2015	3 802 768	172 327	1 152 369	1 465 492	36 589	132 842	21 848	6 784 238
Evolution 2015/2013	3,64%	56,28%	47,40%	-2,42%	-5,56%	3,18%	-37,30%	8,28%

Coût aidé €HT/Tonne	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2013	192,62	38,94	126,50	109,07	222,76	65,59	96,89	141,35
2014	197,69	31,99	124,96	99,72	256,74	58,17	90,23	138,12
2015	200,55	59,26	189,80	100,21	236,29	66,56	158,62	151,26
Evolution 2015/2013	4,12%	52,18%	50,04%	-8,12%	6,07%	1,48%	63,71%	7,01%

Coût aidé €HT/habitant	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2013	38,02	1,14	8,10	15,56	0,40	1,33	0,36	64,92
2014	39,39	0,97	8,04	15,72	0,42	1,29	0,29	66,14
2015	39,70	1,80	12,03	15,30	0,38	2,39	0,41	70,83
Evolution 2015/2013	4,42%	57,89%	48,52%	-1,67%	-5,00%	79,70%	13,89%	9,10%

LES COÛTS COMPLETS 2015 PAR ETAPE TECHNIQUE

Année 2015 Montants en euro HT Population adhérente : 95787 hab.		Flux de déchets						Total	
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts		Encombrants
Cartons									
Etapas Techniques	Prévention	14 966		7 701	70 561		27 375		120 603
	Pré-collecte	471 214	135 883	410 060					1 017 157
	Collecte	1 710 160	79 797	927 873	536 423		67 270	2 594	3 324 117
	Transfert/Transport		9 255		454 894				464 149
	Traitement des déchets non dangereux				473 359				473 359
	Tri et conditionnement			887 331					887 331
	Compostage						28 484		28 484
	Stockage de déchets non dangereux							17 385	17 385
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux				45 040				45 040
	[REG] Traitement des déchets non dangereux – Énergie (OM)	1 376 630							1 376 630
	[REG] Collecte – Matériaux					33 460			33 460
TOTAL charges Techniques		3 572 970	224 935	2 232 965	1 580 277	33 460	123 129	19 979	7 787 715

Année 2015 Montants en euro HT / tonne Population adhérente : 95787 hab.		Flux de déchets						Total	
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts		Encombrants
Cartons									
Etapas Techniques	Prévention	0,79		1,27	4,83		13,72		2,90
	Pré-collecte	24,85	46,73	67,54					36,40
	Collecte	90,19	27,44	152,83	36,68		33,70	18,84	74,37
	Transfert/Transport		3,18		31,11				26,47
	Traitement des déchets non dangereux				32,37				32,37
	Tri et conditionnement			146,15					146,15
	Compostage						14,27		14,27
	Stockage de déchets non dangereux							126,22	126,22
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux				3,08				3,08
	[REG] Traitement des déchets non dangereux – Énergie (OM)	72,60							72,60
	[REG] Collecte – Matériaux					216,08			216,08
TOTAL charges Techniques		188,43	77,35	367,79	108,07	216,08	61,69	145,06	

Année 2015 Montants en euro HT / habitant Population adhérente : 95787 hab.		Flux de déchets							Total
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	
						Cartons			
Etapas Techniques	Prévention	0,16	---	0,08	0,74	---	0,49	---	1,47
	Pré-collecte	4,92	1,42	4,28	---	---	---	---	10,62
	Collecte	17,85	0,83	9,69	5,60	---	1,21	0,05	35,23
	Transfert/Transport	---	0,10	---	4,75	---	---	---	4,85
	Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	4,94	---	---	---	4,94
	Tri et conditionnement	---	---	9,26	---	---	---	---	9,26
	Compostage	---	---	---	---	---	0,51	---	0,51
	Stockage de déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---	0,33	0,33
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	0,47	---	---	---	0,47
	[REG] Traitement des déchets non dangereux – Énergie (OM)	14,37	---	---	---	---	---	---	14,37
[REG] Collecte – Matériaux	---	---	---	---	0,35	---	---	0,35	
TOTAL charges Techniques		37,30	2,35	23,31	16,50	0,35	2,21	0,38	82,40

Annexes

Cadre législatif et délibérations

La loi Barnier (n° 95-101 du 02/02/95) relative au renforcement de la protection de l'environnement a mis l'accent sur la transparence et l'information des usagers sur le service de collecte des déchets ménagers.

Dans cet objectif, chaque Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) doit présenter au Conseil Communautaire dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice concerné un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et le mettre à la disposition du public.

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimal de ce rapport. En annexe de ce décret, sont définis les indicateurs techniques et financiers (annexe 1).

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 apporte des précisions et des compléments à ce contenu.

Délibérations et événements marquants de l'année 2015

1) - La collecte et le traitement des ordures ménagères

- Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers - année 2015 - Délibération n° 062/2016 du 20 juin 2016.
- Participation de Laval Agglomération au projet Espac'Eco – Délibération n° 153/2016 du 4 juillet 2016.
- Plan de Prévention des déchets – Demande de subvention au Conseil Départemental - Année 2016 – Délibération n°166/2016 du 12 septembre 2016.

2) - La collecte sélective

- Avenant n°1 à l'offre de reprise de matières premières secondaires issues des collectes sélectives et des déchetteries mayennaises – Délibération n°131/2016 du 6 juin 2016.

- Avenant n°1 au marché n°295/2010, tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables de la Communauté d'Agglomération de Laval – Délibération n°130/2016 du 6 juin 2016.
- Avenant n°1 au marché 316/2010, collecte en porte à porte des multimatériaux sur l'ensemble du territoire – option 1 variante 1 – Délibération n°129/2016 du 6 juin 2016.
- Prolongation contrat de reprise des matériaux Eco-Emballages – Délibération n°207/2016 du 28 novembre 2016,

3) - La collecte en déchetteries et par caissons ponctuels pour les déchets verts et les encombrants

- Avenant n°1 à la Convention Eco-Mobilier relative à la collecte sélective de déchets d'éléments d'ameublement - Délibération n° 048/2016 du 29 février 2016.
- Déchetterie d'Entrammes, Forcé et Parné sur Roc – Validation de l'avant-projet Délibération n°105/2016 du 4 avril 2016.

4) - Conteneurs enterrés

- Avis de lancement d'une procédure de marché public pour l'implantation de conteneurs enterrés – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)- Délibération n° 104/2016 du 4 avril 2016.

5) - Taxes et redevances

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – Exonération – Locaux industriels et commerciaux – Communauté d'Agglomération de Laval – année 2017 – Délibération n°100/2016 du 26 septembre 2016.
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – vote du taux 2017 – Délibération n° 162/2016 du 12 décembre 2016.
- Redevance Spéciale – Montant 2017 et formule de calcul – Délibération n°129/2016 du 21 novembre 2016.

Communication et actions de prévention

Participation à des manifestations grand public

- Expo Sciences (Laval, 10 et 11 mars 2016),
- Distributions de compost (18 et 19 mars, 22 octobre 2016),
- Marché aux plantes à Laval (23 avril 2016)
- Rendez-vous des jardins (30 avril 2016)
- Changé Ô Jardin (Changé, 8 mai 2016),
- Boucles de la Mayenne (2 juin 2016)
- Rendez-vous aux jardins (Laval, 11 juin 2016)
- La Fête du Jeu (4 juin 2016),
- Laval accueille ses étudiants (6 octobre 2016)
- Changé Ô Jardin (16 octobre 2016),
- Forum de la prévention (St Berthevin, 25 novembre 2016)

Actions de terrain pour l'information à l'extension des consignes de tri

Enquête "habitudes de tri" 30 mai au 30 juin 2016

Communes/ évènements	dates	heures	nb questionnaires remplis
Laval, Boucles de la Mayenne	02/06/16	de 17h à 21h	49
Laval, fête du jeu	04/06/16	13h30 à 19h	25
Huisserie, CIN	05/06/16	13h30 à 19h	4
St-Berthevin, déchetterie	07/06/16	14h-18h	15
Laval, rdv aux jardins	11/06/16	9h à 18h	20
Laval, déchetterie	16/06/16	14h-18h	21
Laval marché pl. Des Accacias	21/06/16	10h à 12h	10
Louverné, marché vendredi	24/06/16	10h à 12 h	6
TOTAL			150

Porte à Porte

Dates / horaires 2016	lieu	ADT	baillieur	nb de logements	nb de personnes rencontrées	%
Mardi 27/09/16 11h30 à 13h30 et 17h à 18h30	Fourches : Place Abbé de l'Épée	AB + MR	Mayenne H.	80	44	55
Mardi 04/10 12h à 13h et de 17h à 19h	Pavement : Rue du Pavement av. Chanzy	MR + Gleam AB + Gleam le soir	Méduane	97	46	47,4
Mardi 04/10 11h30 à 13h15	89 rue H.Sellier 34 et 38 av 19 mars 1962	AB + 1 Gleam	Méduane H.	22 14	9 8	41 57
Mardi 18/10 11h30 à 13h et 17h à 18h30	quartier St Nicolas : 101, 104, 107 et 111 Bd Kellerman	AB + Gleam NH + Gleam le soir	Mayenne H.	139	65	46,7
Mardi 18/10 11h30 à 13h	Pl. Coulange	NH + Gleam	Méduane H.	56	14	25
Mercredi 09/11 11h à 13h et 17h à 18h30	rue du Val de Mayenne	MR + Gleam	privée	33	12	36,4
Vendredi 02/12 11h à 13h et 17h à 18h30 Samedi 03/12 11h à 13h	Quartier Pavement : 78 rue du Pavement, 15,16 et 20 rue Faidherbe 60 et 62 Bd Jourdan	Vend. Midi AB-CG + 2 Gleam Vend. soir AB-LG + 2 Gleam Samedi AB + 1 Gleam	Méduane H.	282	162	57,4
Mercredi 07/12 11h à 13h et 17h à 18h30	Quartier Fourches :	AB + MR + 2 Gleam	Mayenne H.	115	69	60
Vendredi 09/12 11h à 13h	Quartier Bourmy : 16, 17, 25, 35, 41, 47 et 55 pl. De la Commune	NH + MS + AB + 3 Gleam	Méduane H.	177	68	38,4

Les stands en GMS et autres sites :

- centre ville Laval square Boston ,le samedi 24/09 de 14h30 à 17h30 : 2 agents ; 100 personnes rencontrées (tout âge), 75 sacs distribués
- Stand Intermarché contact – Bonchamp : le samedi 08/10 de 9h30 à 12h30 ; 1 agent ; 80 sacs remis (100% des gens sont intéressés)
- Stand Carrefour – Laval : le samedi 08/10 de 14h30 à 18h30 ; 2 agents ; 150 sacs remis (60% disent ne pas être de Laval Agglo/concernés)
- Stand Leclerc - St Berthevin : le mercredi 12/10 de 14h30 à 18h30 ; 2 agents ; 200 sacs remis (95 % des gens sont intéressés)
- Stand Leclerc – les Bozées à Laval : le vendredi 14/10 de 14h30 à 18h30 ; 2 agents ;
- Stand Changé aux jardins : le dimanche 16/10, 2 agents ; 80 sacs distribués

sensibilisation du personnel aux nouvelles consignes de tri

Service(s)	Adresse/batiment	Nb de Point tri	Dates et heures
Laval développement	13 rue des Ruisseaux	déménagement	9h30
Contrat ville / Plie	rue Victor St Nicolas	déménagement	
Piscine St Nicolas		4 existants + 11 à créer	Le 02/09/16 à 9h 10 personnes Le 22/09/16 14h Personnel de ménage
salles bois de l'Huisserie		2 existants (bat EetF) 2 à créer (Bat D) Sacs de précollecte Bat. A	
Musée des sciences		salle de pause Déjà existant	15/09 15h30
Office de Tourisme		salle de pause Déjà existant	06/10 9h
Théâtre		cuisine Déjà existant	23/09 à 17h30 Annulé
Aquabulle		spa Salle de pause accueil	attente réponse
Hôtel Communautaire	place du Général Ferrié	4 (un par étage) + 1 office rangement au 2è	à partir du 03/10
CTM	Bd Becquerel	Salle de pause salle de douche	06/10 8h
CTM		Accueil	

28 contrôles qualité des bacs dans les communes en 2016

	janvier	février	mars	avril	mai	septembre	octobre	novembre	décembre
Ahuillé						21			
Argentré		18					13		
Châlons du Maine							6		
Bonchamp		13	1 ; 15			28	25	8	12
Entrammes							4		
Changé			14 ; 29			26	24	7	
Forcé			9						
La chapelle Anthenaise							6		
Laval							21		
Montflours						19			
St Berthevin		17	23				5 ; 26		
Soulgé sur Ouette							27		9
Saint Germain le fouilloux							3		

113 animations scolaires sur le temps pédagogique en 2016

Commune	organisme demandeur	nombre d'interventions	dates arrêtées	objectif
Laval	Ecole St Pierre	5 séances, 1 atelier	08, 13 janv , 23 mai	obtention du label Eco Ecole
Entrammes	Ecole primaire publique	3 séances, 2 ateliers	21, 28 janv , 22 fév	le recyclage et la consommation
Laval	Ecole Notre Dame d'Avesnières	20 séances, 7 ateliers	23, 24, 25, 29 fév , 02,07,08, 09, 10, 14, 16, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 30 mars , 01, 18 avril	sensibilisation au tri des déchets
Laval	Ecole de Thévalles	12 séances, 2 ateliers	21, 28 sept , 04, 06,11 ,13, 18, 20 oct , 03 nov	sensibilisation au tri des déchets – accompagnement projets d'école pour label Eco-Ecole
St Berthevin	Ecole primaire la Forêt	8 séances, 1 atelier	28 avril , 12, 26 mai , 09, 10 juin	sensibilisation au tri des déchets
St Berthevin	Ecole primaire le Lac	24 séances, 8 ateliers	22, 26, 27, 29 avril , 02, 03, 09, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 23, 24, 26 mai , 09, 13, 14, 16, 20, 23, 27, 30 juin	sensibilisation au tri des déchets
St Berthevin	Maison Familiale Rurale	2	10 nov	dans le cadre de la préparation du Forum de la Prévention 2016
Argentré	Ecole St Cyr . Ste Julitte	11 séances, 5 ateliers	04, 07, 08, 17, 18, 28 nov , 05, 06, 08, 09, 12 déc	projet scolaire de l'année "Vivons avec la nature"
St Germain le Fouilloux	Ecole Sacré Cœur	6 séances, 3 ateliers	01 déc	sensibilisation au tri des déchets

115 animations sur les Temps d'Activités Périscolaires, auprès d'associations et autres publics

DATES	LIEU	TAP	ASSOCIATIFS ou divers
De janvier à mars	Planète couleur Louverné	TAP 250 enfants sensibilisés	
De février à mars	Ecoles Nuillé sur Vicoin	TAP 126 enfants sensibilisés	
D'avril à mai	L'Ile Ô Loisirs Argentré	TAP 86 enfants sensibilisés	
D'avril à juin	Ecole de Thévalles Laval	TAP 142 enfants sensibilisés	
De mai à juin	Louvigné	TAP 108 enfants sensibilisés	
De septembre à octobre	Montigné Le Brilland	TAP 158 enfants sensibilisés	
De septembre à novembre	Parné sur Roc	TAP 160 enfants sensibilisés	
22 janvier	Pension de famille Paul Laizé Laval		12 personnes et 1 animateur
20 avril	Lycée Agricole Laval		33 étudiants
8 octobre	La Croisée		16 personnes et 1 animateur
13 décembre	La Girandière St Berthevin		30 résidents et 2 animateurs
13 décembre	Lycée Haute Follis Laval		8 étudiantes et 1 enseignant
4 au 8 avril	L'Ile Ô Loisirs Argentré		Accueil loisirs : 81 enfants
20 juillet	Accueil de loisirs Montigné Le Brilland		18 enfants et 1 animateur
115 interventions		1 030 enfants	197 personnes



LAVAL AGGLOMERATION
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MOBILITE ET DU CADRE DE VIE

Siège : 1 place du Général Ferrié
CS 60809 – 53008 LAVAL CEDEX
Tél : 02 53 74 11 00 // Fax : 02 53 74 11 19
environnement-dechets@agglo-laval.fr

WWW.agglo-laval.fr/dev-durable/dechets